



LIGUE DES CHAMPIONS  
D'AFRIQUE  
LE MCA À  
L'ÉPREUVE DU  
TP MAZEMBÉ

P.12



AUCUN CAS DE HMPV N'A ÉTÉ DÉTECTÉ,  
RASSURE LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
IL EST ENCORE TEMPS DE  
SE FAIRE VACCINER CONTRE  
LA GRIPPE SAISONNIÈRE

P.10

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 9 JANVIER 2025 // N°987 // PRIX 20 DA

REVUE EL DJEICH :

« UNE ALGÉRIE QUI  
REJETTE TOUTE  
PROVOCATION,  
CHANTAGE, TUTELLE  
OU SOUMISSION »

P.3



MOHAMED MEZIANE, MINISTRE DE LA  
COMMUNICATION :

« LES MÉDIAS  
DOIVENT  
ACCOMPAGNER  
LA RELANCE DU  
DÉVELOPPEMENT »

P.2



YOUNÈS GRAR, CONSULTANT ET EXPERT  
EN TIC:

« LE PAIEMENT  
ÉLECTRONIQUE  
DEVRAIT ÊTRE  
UNE SOLUTION  
POUR RÉSOUDRE  
LE PROBLÈME  
DE L'INFORMEL »

P.7



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

SONATRACH  
S'Y INVESTIT

P.6



SALAH GOUDJIL EN RÉACTION AUX PROPOS  
DU PRÉSIDENT FRANÇAIS SUR L'ALGÉRIE :

## « UN CRIME POLITIQUE, UN ACTE HOSTILE »

*Le Bureau du Conseil de la nation, sous la présidence de Salah Goudjil, souligne que « la déclaration faite par le président français à propos de l'Algérie est un dérapage, une imprudence, un comportement extrêmement grave, un acte de mauvaise conduite, voire un crime politique et un acte hostile »*

Lire en page 3



POUR BÂTIR UN ORDRE INTERNATIONAL PLUS JUSTE

### L'ALGÉRIE ET LE CAMEROUN ENGAGÉS DANS UN COMBAT COMMUN

*Alger et Yaoundé partagent une vision commune des enjeux africains. Dans la capitale camerounaise, M. Attaf a insisté sur la nécessité d'un engagement accru face aux « causes africaines », dans un contexte international marqué par l'instabilité. « Ces causes sont justes et légitimes, et elles répondent à nos intérêts les plus fondamentaux », a-t-il souligné.*

P.3



MOHAMED MEZIANE, MINISTRE DE LA COMMUNICATION :

# « Les médias doivent accompagner la relance du développement »

« L'Algérie a un besoin urgent de cet accompagnement professionnel des efforts des institutions de l'Etat dans divers secteurs ».

**Samy Terki**

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a inauguré mardi à Oran une journée d'étude consacrée au rôle de la télévision algérienne en tant qu'acteur de développement, d'accompagnement de l'investissement et de promotion du produit national. Organisée par l'Établissement public de télévision, cette rencontre a réuni une riche palette de responsables et d'experts. Parmi les participants figuraient Brahim Sadouk, chargé de mission auprès de la présidence, les walis de plusieurs wilayas de l'Ouest, le directeur général de la télévision publique, Mohamed Baghali, Amar Bendjedda, président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, ainsi que des figures du secteur économique, telles qu'Omar Rekkache, à la tête

de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, et Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien. Au cœur des débats, plusieurs thématiques cruciales explorant les interactions entre le paysage audiovisuel et l'économie nationale, le rôle de la télévision publique dans l'accompagnement des dynamiques d'investissement, sa capacité à refléter les réalisations du pays, et son potentiel comme vitrine pour les produits algériens. Des interventions ont également mis en lumière des enjeux plus techniques, tels que l'interdépendance entre médias et entreprises ou les cadres juridiques et éthiques encadrant la publicité télévisée. Cette initiative ambitionne de repenser le rôle stratégique de la télévision publique comme levier de développement et vitrine économique, tout en renforçant sa mission

de service public. Le ministre a indiqué dans le discours d'ouverture de la journée d'études que les établissements médiatiques et les journalistes doivent œuvrer à renforcer l'information de développement "car l'Algérie a un besoin urgent de cet accompagnement professionnel des efforts des institutions de l'État dans divers secteurs". M. Meziane a ajouté que les médias doivent accompagner cette relance du développement supervisée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et s'armer des moyens professionnels nécessaires pour soutenir cet effort colossal mené par l'État et mettre en relief les grands projets réalisés.

## FORMER LES JOURNALISTES SUR LES MÉCANISMES RÉGISSANT L'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

Mohamed Meziane, a annoncé, en marge de cette rencontre qui confirme l'ambition de placer les médias au centre des grands

chantiers nationaux, l'organisation prochaine d'une session de formation pour les journalistes sur l'investissement et ses mécanismes procéduraux et organisationnels. Cette formation, qui sera organisée en collaboration avec l'Agence algérienne de promotion des investissements, est la première du genre pour les journalistes dans ce domaine, a précisé le ministre. Selon M. Meziane, cette session de formation vise à faire connaître aux journalistes les différents mécanismes procéduraux et organisationnels régissant le secteur de l'investissement en Algérie, ainsi que les facilités accordées dans ce domaine. Cette initiative fait suite à une formation sur le journalisme d'investigation, organisée fin 2024, par la haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, en collaboration avec le ministère de la Communication, et à laquelle plusieurs journalistes ont participé.

S. T.

## LE PRÉSIDENT DE L'ABEF LE DIT:

### Les banques disposent de liquidités suffisantes pour financer des projets

Le président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers, Mohamed Bourai, a révélé ce mercredi lors de son passage sur Al-Chourouk News que les banques algériennes disposent de liquidités suffisantes qui s'élèvent à des milliers de milliards de dinars qui vont leur permettre de financer aisément les projets de développement. Lors de cet entretien, il a indiqué qu'en 2024, les banques ont bénéficié de

financements de quelque 13 000 milliards de dinars, alors que les entreprises privées se sont vues accorder 4 686 milliards de dinars. L'invité d'Al-Chourouk News a ajouté que le financement destiné aux entreprises publiques s'est élevé à 7227 milliards de dinars, en précisant que le financement de l'économie nationale a augmenté de l'ordre de 07 à 08 % en 2024, comparativement aux années précédentes. Pour ce qui est du financement

des banques nationales pour le programme AADL 3, l'orateur a révélé qu'un montant de plus de 400 milliards de dinars a été affecté à ce programme. Par ailleurs, Mohamed Bourai a également parlé des produits innovants introduits cette année dans le système bancaire. Outre la consolidation et la généralisation de la numérisation, il est question, entre autres, du système de paiement électronique DZ Mob Pay qui sera mis en service ce

mois-ci et qui permettra aux particuliers comme aux commerçants d'effectuer des paiements et des transferts via leur téléphone portable ; et de la carte à paiement différé destinée aux clients particuliers à revenus mensuels permanents, qui va leur permettre de réaliser leurs achats et de régler leurs factures même en cas de manque d'argent sur leur compte bancaire.

B.B.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

### Plusieurs dossiers passés au crible

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs projets de décrets exécutifs des lois relatifs à la lutte contre le blanchi-

ment d'argent et le financement du terrorisme. Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette démarche du gouvernement s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts pour développer l'efficacité du système national de lutte contre ces deux fléaux. Au cours de cette réunion, le gouvernement a également examiné le projet d'un décret exécutif modifiant le décret

153-18 du 04 juin 2018 relatif à la concession des biens de l'État gérés par les OPGI : « Cette mesure vise à améliorer les démarches administratives et à apporter plus de flexibilité », souligne le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du programme initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la sécurité hydrique, deux rapports

concernant l'avancement des travaux au niveau de cinq nouvelles stations de dessalement ont été présentés lors de cette réunion : « Ces infrastructures seront mises en service au cours des prochaines semaines », ajoute la même source, qui précise également que le gouvernement a examiné l'avancement des travaux du barrage de Souk Tlata dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

### La journée du dimanche 12 janvier chômée et payée

La journée du dimanche 12 janvier 2025, correspondant au jour de l'An Amazigh 2975, célébrant la fête de Yennayer, sera chômée et payée.

Ainsi, l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées chômeront à cette occasion, a indiqué hier, un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. « À l'occasion d'Amenzu n Yennayer, jour de l'An Amazigh, et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du dimanche 12 janvier 2025, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée », précise la même source. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités « sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté », ajoute le communiqué.

## SANTÉ

### Tout savoir sur le régime indemnitaire des paramédicaux

**Noor Dj**

Afin d'améliorer les conditions des travailleurs dans le secteur de la santé, deux nouveaux textes exécutifs ont été publiés lundi, dans le Journal officiel, dans les numéros 86 et 87. Il concerne les statuts particuliers ainsi que les régimes indemnitaires des employés de ce secteur vital. Les réformes, interviennent à un moment crucial où le secteur de la santé publique en Algérie fait face à de nombreux défis, notamment la pénurie de personnel et la nécessité d'améliorer les conditions de travail pour les professionnels de la santé. Le décret exécutif n° 24-425 du 26 du 28 décembre 2024 modifiant le décret exécutif n° 11-200 du 21 du 24 mai 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps des paramédicaux de santé publique a apporté plusieurs nouveautés. L'une des principales modifications concerne l'augmentation des indemnités mensuelles. On y trouve aussi la prime d'amélioration de la performance, calculée selon un pourcentage variable allant

de 0% à 35% du salaire de base et versée tous les trois mois. Parallèlement, une indemnité d'astreinte paramédicale représentant 40% du traitement sera allouée chaque mois, répondant ainsi aux besoins spécifiques des travailleurs de ce secteur. Le décret prévoit également une indemnité de soutien aux activités paramédicales, avec des taux variables selon la classification : 55% du salaire de base pour les employés des grades 10 et inférieurs, et 50% pour ceux des grades 12 et supérieurs. À cela s'ajoute une indemnité technique mensuelle de 10% du salaire de base pour les employés des grades 12 et supérieurs, soulignant ainsi l'importance de la spécialisation technique dans le domaine paramédical. Par ailleurs, le nouveau statut particulier des paramédicaux prévoit le renforcement des droits sociaux des travailleurs. Désormais, les employés peuvent prétendre à des indemnités liées aux déplacements de nuit ou lors de missions, ainsi qu'à des repas gratuits pendant leurs périodes de travail. L'arrêté clarifie les conditions de recrutement et de titulari-

sation, il définit le processus de nomination des employés selon un ensemble de procédures légales garantissant la transparence et offrant des chances égales aux candidats. Il impose également une période de test d'un an pour garantir les compétences avant la titularisation définitive. La promotion des employés du corps paramédical a été modifiée, avec des critères clairs prenant en compte l'ancienneté et les compétences, garantissant ainsi des opportunités plus équitables. Cette mesure renforce également leur protection face aux menaces et agressions qu'ils subissent dans l'exercice de leurs fonctions. La mesure souligne également l'importance d'une formation continue pour améliorer leurs compétences et les préparer aux futures promotions. En somme, ce décret marque une avancée significative pour améliorer les conditions du secteur de la santé. Cependant, le principal défi réside dans sa mise en œuvre effective sur le terrain et dans la garantie que tous les travailleurs du secteur bénéficient concrètement de ces changements.

N. DJ.

POUR BÂTIR UN ORDRE INTERNATIONAL PLUS JUSTE

# L'Algérie et le Cameroun engagés dans un combat commun

Alors que l'Algérie préside actuellement le Conseil de sécurité de l'ONU et que le Cameroun assure la présidence de l'Assemblée générale des Nations unies, les deux pays s'engagent à harmoniser leurs efforts sur les grandes questions mondiales.

Aïda Mouni



Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a affirmé mardi depuis Yaoundé la volonté partagée de l'Algérie et du Cameroun de renforcer leur coopération bilatérale, notamment sur le plan économique. Portée par une dynamique renouvelée, cette relance s'appuie sur une vision pragmatique, ambitieuse et ancrée dans les priorités des deux nations.

C'est porteur d'une lettre du président algérien Abdelmadjid Tebboune, adressée à son homologue camerounais Paul Biya, qu'Ahmed Attaf a entamé sa visite officielle. Transmise au ministre d'État et secrétaire général de la présidence camerounaise, Ferdinand Ngoh Ngoh, cette correspondance traduit l'engagement des deux chefs d'État à impulser une nouvelle dynamique à des relations bilatérales marquées par la fraternité.

« Notre coopération bilatérale nécessite une substance renouvelée », a déclaré M. Attaf lors d'un point de presse, soulignant la volonté commune de « moderniser l'encadre-

ment juridique et institutionnel » de ce partenariat. Ce travail d'actualisation inclut une identification claire des secteurs prioritaires afin de poser les bases d'une interaction pragmatique entre les deux pays. Les discussions ont mis en lumière des domaines clés, à commencer par le transport. Après des avancées notables dans la desserte aérienne entre les deux nations, les autorités envisagent désormais l'instauration d'une ligne maritime. L'agriculture, notamment l'agrumiculture, figure également parmi les secteurs stratégiques identifiés.

Dans le domaine de l'éducation, Attaf a rappelé avec fierté que plus de 2 000 étudiants camerounais ont obtenu leur diplôme dans des universités algériennes. « C'est une richesse humaine et un symbole fort de notre coopération », a-t-il ajouté.

La santé et l'énergie s'ajoutent à cette liste de priorités. Ces secteurs, tout comme l'enseignement supérieur et professionnel, incarnent l'ambition des deux pays de bâtir des synergies durables et fructueuses. Alger et Yaoundé partagent une vision commune des enjeux africains. M. Attaf a

insisté sur la nécessité d'un engagement accru face aux « causes africaines », dans un contexte international marqué par l'instabilité. « Ces causes sont justes et légitimes, et elles répondent à nos intérêts les plus fondamentaux », a-t-il souligné.

Dans cette optique, les discussions ont abordé des mécanismes de coordination sur des questions prioritaires pour le continent, notamment au sein des instances internationales. Alors que l'Algérie préside actuellement le Conseil de sécurité de l'ONU et que le Cameroun assure la présidence de l'Assemblée générale des Nations unies, les deux pays s'engagent à harmoniser leurs efforts sur les grandes questions mondiales. Lors de son séjour, Ahmed Attaf a multiplié les échanges, notamment avec son homologue camerounais Lejeune Mbella Mbella. Cette rencontre a permis d'examiner des mesures concrètes pour mettre en œuvre les initiatives convenues lors de la visite de M. Mbella Mbella à Alger en décembre dernier. En toile de fond, l'objectif demeure de hisser la coopération algéro-camerounaise à de nouveaux

sommets, sous l'impulsion de leurs dirigeants respectifs. Une ambition qui, au-delà des mots, se matérialise par des actions concertées et une vision partagée d'un avenir commun. Après Yaoundé, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Abdelmadjid Tebboune. Ahmed Attaf a été reçu, hier, à Brazzaville, par le président Denis Sassou N'Guesso. « À cette occasion, le ministre d'État lui a remis une lettre du président Tebboune, lui réaffirmant sa volonté de poursuivre et d'intensifier leurs efforts en vue de renforcer les relations bilatérales et de contribuer à conférer davantage d'efficacité à l'action africaine commune », indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. La rencontre a été l'occasion de passer en revue les progrès réalisés au titre du partenariat algéro-congolais, en concrétisation des mesures convenues entre les dirigeants des deux pays, en juillet 2022 à Alger, de se concerter sur les questions d'actualité au niveau continental et de « souligner le soutien de l'Algérie aux efforts consentis par le Président Denis Sassou N'Guesso en vue de mettre fin à la division en Libye, dans le cadre de sa présidence du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, pays frère », selon la même source.

A. M.

SALAH GOUDJIL EN RÉACTION AUX PROPOS DU PRÉSIDENT FRANÇAIS SUR L'ALGÉRIE :

## « Un crime politique, un acte hostile »

Le Bureau du Conseil de la nation, sous la présidence de M. Salah Goudjil, estime que « la déclaration faite par le président français à propos de l'Algérie est un dérapage, une imprudence, un comportement extrêmement grave, un acte de mauvaise conduite, voire un crime politique et un acte hostile », a indiqué hier un communiqué de la chambre haute du Parlement. Cette déclaration, qui « s'inscrit en porte à faux avec les règles de la bienséance diplomatique, des règles fondamentales des relations internationales et des autres principes de la pratique diplomatique », illustre clairement « la perte de repères de la France en tant qu'État », relève le communiqué.

Qui plus est, elle « constitue une grave violation du principe de respect de la souveraineté des États et une atteinte à la souveraineté de l'Algérie, mais aussi une provocation politique flagrante, suscitant une vive indignation de la part du peuple algérien et de toutes les composantes de la Nation », a poursuivi le communiqué. Elle démontre, une fois de plus, que « certains milieux français et leurs relais médiatiques se sont transformés

en foyers et vecteurs de provocations dans les relations algéro-françaises », ce qui « reflète parfaitement une hystérie anti-algérienne », précise la même source.

Dans ce cadre, le Bureau du Conseil de la nation condamne fermement cette déclaration, qui « s'inscrit dans le cadre d'une accumulation, par la France, d'actes hostiles envers l'Algérie, tendant à détourner l'attention des crises internes de la France par des recyclages médiocres et des mises en scène vulgaires de positions de l'extrême droite, hostiles à tout ce qui est algérien ». Les propos du président français, ajoute le communiqué, « témoignent d'une faillite sans précédent du discours officiel français, tout en marquant un effondrement des institutions républicaines, une crise des élites politiques et une faillite manifeste de la classe politique, au profit de parasites et d'intrus motivés uniquement par leurs intérêts personnels, au détriment des principes et de la noblesse des chevaliers de la politique, reconnus en tout lieu et à toute époque ». Dans ce contexte, le Bureau du Conseil de la nation souligne que « l'Algé-

rie nouvelle et victorieuse, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a élaboré des politiques consolidant davantage l'indépendance de ses décisions nationales, tant sur le plan politique qu'économique ». « Fidèle à la philosophie novembriste, elle développe ses relations avec les pays du monde tout en rejetant catégoriquement toute ingérence dans ses affaires intérieures », poursuit le communiqué, assurant que « l'Algérie ne permettra pas à ceux qui, sous le prétexte des droits de l'Homme, cherchent à trouver un motif fallacieux pour intervenir dans des affaires purement internes ». Le Bureau du Conseil de la nation rappelle, par ailleurs, que « la Nation algérienne, qui a eu à affronter et à combattre des forces du mal pendant de longues décennies pour se libérer et libérer l'humanité du joug colonial, ne tolérera pas et n'excusera pas de tels dérapages », affirmant que le peuple algérien « est totalement et sans équivoque nanti et doté de la capacité de défendre la souveraineté du pays et de préserver la dignité de la Nation ».

R. N.

REVUE EL DJEICH :

« Une Algérie qui rejette toute provocation, chantage, tutelle ou soumission »

Mohamed Mokhtari

La revue El Djeich a consacré son dernier numéro, paru hier, aux acquis réalisés en Algérie durant l'année écoulée et aux défis que le pays doit relever dans l'avenir. Dans l'éditorial de ce dernier numéro, la revue de l'Armée nationale et populaire (ANP) a mis en garde contre les menaces qui guettent notre pays tout en rassurant de la disponibilité du peuple et de l'armée à déjouer toute tentative de déstabilisation du pays.

« Nous devons avoir conscience de l'ampleur des défis que nous avons à relever et des menaces auxquelles nous devons faire face pour contrecarrer tous les plans des ennemis de l'Algérie et leurs vaines et désespérées tentatives de la cibler », lit-on dans l'édito. Ces ennemis sont incommodés par « les mutations qui se sont opérées ces dernières années dans notre pays et qui conduisent vers le parachèvement du processus d'édification d'une Algérie nouvelle et victorieuse (...) une Algérie qui rejette toute provocation, chantage, tutelle ou soumission à toute partie, quelle que soit sa puissance ».

Pour l'ANP, « le tableau est très clair et n'exige ni une longue réflexion ni une analyse profonde pour prendre la mesure des intentions malveillantes des ennemis de l'Algérie et de leurs funestes objectifs ». Mais cet environnement hostile ne doit pas conduire à la panique, car, rassure El Djeich, les ennemis de l'Algérie « ne parviendront jamais à réaliser leurs bas et méprisables objectifs ».

L'édito a mis en relief les résultats obtenus par les troupes de l'ANP en matière notamment de protection des frontières et de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. Ces résultats confirment, souligne-t-on, la « pleine disponibilité de l'ANP à faire face à tout danger pouvant menacer la sécurité de notre chère Patrie, diviser ses rangs et troubler la quiétude de notre peuple authentique qui, par sa totale cohésion avec son armée, a donné un exemple rare d'unité nationale ».

La revue El Djeich n'a pas manqué de saluer le « génie » du peuple algérien qui « par sa conscience éveillée, protège la sécurité et la stabilité de la société ». L'ANP, souligne la même source, demeurera « un bastion inexpugnable contre tous ceux qui tenteraient de saper la sécurité et la stabilité de notre Patrie et un bouclier solide face aux marchands de la division, de la fitna et les conspirateurs (...) ».

M. M.

GHAZA EN CENDRES

# Massacre de masses sous le regard complice de la communauté internationale

**Le bilan humain de l'offensive militaire sioniste contre la bande de Ghaza ne cesse de s'alourdir. Selon les chiffres communiqués mercredi par les autorités palestiniennes de la santé, cette agression, qui dure depuis le 7 octobre 2023, a fait 45 936 morts et 109 274 blessés.**

**Younes B.**

Six nouveaux massacres ont été perpétrés en seulement 24 heures par l'armée d'occupation israélienne dans l'enclave, faisant 51 morts et 78 blessés. De nombreux corps demeurent ensevelis sous les décombres, inaccessibles aux équipes de secours. Les multiples obstacles imposés par les forces d'occupation, empêchent les ambulances et les équipes de la défense civile d'intervenir. Depuis le début de cette offensive, Ghaza est soumise à des bombardements incessants, détruisant infrastructures civiles, hôpitaux et habitations. Ces frappes massives, menées avec une

intensité inédite, ont plongé la population dans une crise humanitaire majeure. Accès à l'eau, à l'électricité, et aux soins médicaux : tout manque dans cette enclave déjà assiégée depuis des années. Les récits qui parviennent de Ghaza témoignent d'un carnage indescriptible et d'un désespoir croissant parmi les 2,3 millions d'habitants pris au piège de ce territoire exigu, transformé en champ de ruines.

## UN APPEL AU SECOURS IGNORE

Face à ce désastre humanitaire, les appels à une trêve ou à un corridor humanitaire se multiplient. Mais sur le terrain, les frappes continuent, alimentant



un sentiment d'abandon parmi les Palestiniens. « Nous sommes seuls, sans secours, sans voix », lâche un médecin joint par téléphone, dépassé par l'afflux constant de blessés et le manque

cruel de moyens médicaux. Alors que la communauté internationale reste divisée sur la réponse à apporter, les survivants de Ghaza, eux, tentent de sauver ce qui peut encore l'être. Mais les

chiffres, eux, ne mentent pas. Jour après jour, cette offensive s'inscrit dans l'histoire comme l'une des tragédies les plus meurtrières pour les Palestiniens.

DANS UN GESTE INÉDIT

## L'Irlande rejoint la plainte sud-africaine contre l'entité sioniste

Soutenant la plainte déposée par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à Ghaza, et dans un geste inédit, l'Irlande a officiellement déposé une déclaration d'intervention devant la Cour internationale de justice (CIJ). Cette initiative marque une escalade dans les démarches juridiques internationales visant à demander des comptes à l'entité sioniste pour ses actions barbares dans l'enclave palestinienne. La Cour a confirmé mardi que Dublin avait invoqué l'article 63 de son statut pour déposer sa déclaration d'intervention dans cette affaire. Cette disposition permet aux États parties à une conven-

tion invoquée devant la CIJ de participer au processus judiciaire en tant qu'intervenants, pour protéger leur propre interprétation des obligations internationales découlant de ladite convention. L'affaire porte sur l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, ratifiée par l'Irlande et Israël. Pretoria accuse Tel-Aviv d'avoir violé cette convention dans le cadre de ses opérations militaires contre Ghaza, commencées le 7 octobre 2023.

La décision de Dublin intervient après que le gouvernement irlandais a annoncé en décembre dernier son intention de se joindre à cette procédure. Ce choix

s'inscrit dans une tradition d'engagement de l'Irlande en faveur des droits humains et du droit international, et reflète une pression croissante sur les États occidentaux pour qu'ils prennent position face à la crise à Ghaza. Portée par le soutien explicite de plusieurs États, l'initiative de l'Afrique du Sud, lancée le 29 décembre 2023, a suscité un écho international. Une mobilisation inédite se cristallise devant la Cour internationale de justice contre l'entité sioniste.

Rare par son ampleur et sa portée, l'initiative pourrait marquer un tournant décisif. Elle intervient alors que la communauté internationale reste profondé-

ment fragmentée face aux exactions et à la spirale de violences qui ravagent Ghaza.

La Cour internationale de justice (CIJ) n'a pas encore défini le calendrier pour examiner cette affaire hautement sensible. Cependant, l'intervention de l'Irlande confère à la plainte sud-africaine un poids juridique et symbolique considérable. Si elle aboutit, cette action pourrait redessiner les contours de la responsabilité internationale en matière de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, établissant un précédent historique au sein de la juridiction onusienne.

A.M

DE FORTES PLUIES ET DES INONDATIONS ONT RENDU INHABITABLES LES ABRIS DE FORTUNE

## La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge réclament un « accès sûr » à l'aide humanitaire

La FICR a réclamé hier, un « accès sûr » et « sans entrave » à la bande de Ghaza pour acheminer l'aide humanitaire vers l'enclave palestinienne. « De fortes pluies et des inondations ont rendu inhabitables les abris de fortune de milliers de personnes dans ce territoire, avec jusqu'à 30 centimètres d'eau à l'intérieur des tentes », a relevé la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), dans un commu-

nié, réclamant un « accès sûr pour l'aide humanitaire vers Ghaza » en proie à une agression génocidaire de l'entité sioniste depuis le 7 octobre 2023. « Sans un accès sûr, les enfants vont mourir de froid. Sans un accès sûr, les familles vont mourir de faim. Sans un accès sûr, les travailleurs humanitaires ne peuvent pas sauver des vies », a averti le SG de la FICR, Jagan Chapagain, dans le communiqué. Citant les Nations unies, la FICR a déploré

que 8 bébés soient morts de froid. Selon Chapagain, « les récentes informations de l'ONU faisant état de bébés mourant d'hypothermie dans la bande de Ghaza soulignent la gravité de la crise humanitaire ». « Je réitère de toute urgence mon appel à accorder un accès sûr et sans entrave aux humanitaires afin qu'ils puissent apporter une aide vitale », a-t-il insisté.

Selon la FICR, « de nombreuses personnes dans la bande de Ghaza se trouvent dans

des camps de fortune sans même disposer du strict nécessaire, tel que des couvertures ». La FICR a dénoncé, par ailleurs, les « attaques continues de l'armée d'occupation (sioniste) contre les établissements de santé dans la bande de Ghaza » qui « empêchent ses habitants d'accéder aux traitements dont ils ont besoin », regrettant que plus aucun hôpital ne soit opérationnel dans le nord de l'enclave.

## Le Parlement libanais appelé à élire un président

Le Parlement libanais est appelé à élire, aujourd'hui, un président du pays, un poste vacant, depuis la fin du mandat de l'ancien président, Michel Aoun, le 31 octobre 2022, en raison de divisions politiques. Cette instance n'a pas réussi à élire un président pour le pays lors des 12 sessions électorales précédentes. Lors de la dernière séance qui s'est déroulée le 12 juin 2023, l'ancien ministre, Jihad Azour, avait récolté 59 voix contre 51 pour Sleiman

Frangé. Toutefois, la séance avait été levée faute de quorum. Les députés du Hezbollah et du mouvement Amal avaient quitté l'hémicycle à la fin du premier tour. Un gouvernement intérimaire dirige le pays pendant cette vacance présidentielle. Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a souligné, mardi dernier, l'impératif d'élire « le plus rapidement possible » un président de la République et de répondre à l'invitation du président de la

Chambre des représentants pour la séance électorale. Le président du Parlement libanais, Nabih Berri, a, en effet, convoqué, dans la journée de mardi dernier, une session générale qui se tiendra aujourd'hui pour élire un nouveau président de la République. Dans son discours prononcé lors de la séance du cabinet, Mikati a déclaré qu'« aujourd'hui, nous nous concentrons sur le vide à la présidence de la République, et il y a un vide

successif dans tous les départements et ministères, et si nous continuons avec ce vide à la présidence, nous aurons éliminé l'État ». Avec l'élection d'un nouveau président de la République, nous aurons reconstruit des ponts entre les Libanais ainsi qu'entre le Liban et le monde », a ajouté le chef du gouvernement intérimaire. Le Liban a besoin d'un président pour ratifier toute loi adoptée par le Parlement. Le président élu devra également

débloquer l'aide de la communauté internationale octroyée suite à l'agression sioniste contre le Sud du pays. En septembre, l'entité sioniste avait intensifié sa campagne de bombardements contre le Liban et envoyé des troupes au sud de ce pays après près d'un an d'échanges de tirs. Depuis le cessez-le-feu entré en vigueur le 27 novembre 2024, plus de 800.000 personnes déplacées par le conflit ont pu rentrer chez elles.

## PNUD: collaboration pour l'autonomisation des jeunes en Algérie



Le ministre de la Jeunesse a récemment accueilli une délégation du bureau du PNUD en Algérie, accompagnée d'experts nationaux, pour évaluer l'avancement du projet "Appui technique et méthodologique au renforcement de l'autonomisation de la jeunesse en Algérie". Avec une contribution de l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID), ce projet s'inscrit dans le

cadre d'une coopération entre le ministère de la Jeunesse et le PNUD en Algérie. "En unissant les efforts, le ministère œuvre à créer un environnement propice au développement des jeunes, reconnus comme acteurs clés du développement durable, de la paix et de la prospérité. L'objectif est de promouvoir un écosystème dynamique permettant aux jeunes de développer

leurs talents, s'impliquer dans des projets prometteurs et de jouer pleinement leur rôle dans la société" indique le PNUD en Algérie. Cette approche conjointe traduit un engagement commun entre toutes les parties impliquées dans cette coopération et vise à encourager l'esprit entrepreneurial des jeunes et à renforcer leur participation dans les dynamiques régionales et internationales.

## CNR : appel au renouvellement des documents justificatifs du droit à la retraite

Chaque année, les retraités algériens doivent prouver qu'ils remplissent toujours les conditions d'éligibilité pour continuer à percevoir leur pension de retraite. Le renouvellement des documents justificatifs d'éligibilité à l'allocation de retraite est une procédure administrative effectuée annuellement, au cours du mois de naissance du bénéficiaire. Sur sa page Facebook, la CNR (Caisse nationale des retraites) appelle les retraités nés en janvier à renouveler leurs documents justificatifs. En effet, chaque catégorie de bénéficiaire doit présenter des documents spécifiques prouvant l'éligibilité à l'allocation. Les personnes en situation de retraite directe doivent fournir une attestation familiale de l'état civil avec mentions marginales. Pour les retraités célibataires, une attestation de vie est obligatoire. Cependant, pour les bénéficiaires d'une pension de retraite trans-



férée, les documents à fournir varient en fonction de leur situation précise. Que voici : Conjoint(e) survivant(e) (veuf ou veuve) : une attestation de non-remariage Une attestation familiale de l'état civil avec mentions marginales. Orphelins majeurs: une attestation scolaire pour les bénéficiaires âgés de moins de 21 ans ; Une copie du contrat d'apprentissage pour les bénéficiaires âgés de moins de 25 ans ;

Fille orpheline majeure: une attestation de non-mariage ; une attestation de non-exercice d'une activité professionnelle rémunérée ; Ascendants (parents) : une attestation familiale de l'état civil avec mentions marginales, attestant que vous êtes en vie pour bénéficier de l'allocation retraite.

## Les prix du pétrole augmentent

Les prix du pétrole ont augmenté mercredi en raison du resserrement de l'offre de la Russie et des membres de l'OPEP, tandis que les données montrant une augmentation inattendue des créations d'emplois aux États-Unis indiquent une expansion de l'activité économique et, par conséquent, une croissance de la demande de pétrole. Le pétrole Brent était en hausse de 32 cents, soit 0,42%, à 77,37 dollars le baril à 0135 GMT. Le brut américain West Texas Intermediate a augmenté de 42 cents, soit 0,57%, à 74,67 dollars. La production de pétrole de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a diminué en décembre après deux mois d'augmentation, selon une enquête de Reuters. La maintenance des champs dans les Émirats arabes unis a

compensé une augmentation de la production nigériane et des gains dans d'autres pays du groupe, selon Zombor. Sur le front économique, les offres d'emploi ont augmenté aux États-Unis en novembre et le nombre de licenciements a été faible, tandis que les travailleurs étaient peu enclins à démissionner, selon l'enquête sur les offres d'emploi et la rotation de la main-d'œuvre (Job Openings and Labor Turnover Survey). Les prix du pétrole augmentent avec la croissance économique. Ailleurs aux États-Unis, les stocks de pétrole brut ont baissé la semaine dernière alors que les stocks de carburant ont augmenté, ont indiqué des sources du marché, citant les chiffres de l'American Petroleum Institute mardi.

## Hydrocarbures : échange d'expertise avec les Portugais



Dans le cadre des activités de renforcement des capacités et de l'échange d'expertise entre l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et les régulateurs de l'énergie membres de MEDREG, Rachid Nadil, président de l'ARH, a reçu M. Pedro Martins Verdelho, président de l'Autorité de régulation des services énergétiques portugaise -ERSE, ainsi que Natalia Isabel McCoy Arias, responsable des relations internationales, en

présence de M. Hasan OZKOC, directeur du secrétariat de MEDREG (l'Association des pays de la Méditerranée régulateurs de l'énergie).

"Cette rencontre avait pour objectif de définir les axes de coopération entre les deux institutions dans le domaine technique, de formation et organisationnel. En effet, un accent particulier a été mis sur les bonnes pratiques en matière de régulation et la méthodologie de tarification et de fixation des prix, ainsi que du transport par canalisation et les aspects HSE", indique l'ARH.

À noter que l'ERSE (Autorité de régulation des services énergétiques) est l'organisme de régulation de l'énergie au Portugal, qui a pour mission de réguler les secteurs de l'électricité, du gaz naturel, du gaz de pétrole liquéfié (GPL) de toutes catégories, des carburants dérivés du pétrole et des biocarburants, ainsi que la gestion des opérations du réseau de mobilité électrique.

## Setram Tramways Algérie: journée de sensibilisation sur la sécurité routière

Setram Tramways Algérie a organisé une journée de sensibilisation sur la sécurité routière au niveau de l'unité de Sidi Bel Abbès en coopération avec la division de l'éducation et de la circulation de la police de la wilaya. Cette initiative vise à mettre en lumière les risques liés au non-respect des règles de sécurité, notamment à proximité des voies de tramway. "L'événement a eu lieu dans des lieux

proches de la ligne de tramway, notamment à l'école secondaire « Najadi Mohammed » et au primaire « Belbachir Echeikh ». Elle a pour objectif de sensibiliser les élèves à l'importance de prendre les précautions nécessaires et d'être vigilants lors de l'utilisation du tramway, que ce soit lors des déplacements quotidiens à travers la ville ou lors de la traversée des voies ferrées", indique Setram. "La

campagne vise à sensibiliser les usagers aux dangers que peuvent entraîner la négligence ou la précipitation aux abords du tramway. Les règles de sécurité sont expliquées de manière simple, avec des exemples concrets qui mettent en évidence l'importance de respecter la signalisation et la voie du tramway", ajoute-t-on. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la société Setram

pour promouvoir une culture de sécurité routière, notamment auprès des jeunes, qui sont les plus grands utilisateurs du tramway dans leurs déplacements quotidiens. "Cette campagne est un appel ouvert à tout le monde pour s'unir afin d'assurer la sécurité de tous et de sensibiliser le public au fait que la sécurité routière est une responsabilité collective", conclut la société.

**L'EXPRESS**



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz  
www.l'expressquotidien.dz  
TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger  
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

# Sonatrach s'y investit

**Le groupe Sonatrach, première entreprise africaine en matière de chiffres d'affaires, est engagé sur tous les fronts. Son PDG, Rachid Hachichi, s'est rendu à Annaba et El Tarf pour visiter des infrastructures en lien avec la sécurité alimentaire et hydrique du pays.**

Le président-directeur général (PDG) de Sonatrach, Rachid Hachichi, a souligné, mardi à Annaba, que le groupe pétrolier prévoyait le développement d'une industrie pionnière d'engrais et de produits chimiques en appui aux efforts consentis pour le renforcement de la sécurité alimentaire en Algérie, indique un communiqué du groupe.

Lors d'une visite effectuée au complexe "Fertial" relevant du groupe Asmidal (Annaba), filiale 100% Sonatrach, M. Hachichi et la délégation l'accompagnant se sont enquis du plan de développement élaboré pour la modernisation de ce groupe pétrochimique.

À ce propos, M. Hachichi a inspecté le projet de réhabilitation du four principal de production de l'ammoniaque au complexe Fertial, qui va contribuer à la consolidation des capacités de production suivant les normes de la sécurité industrielle, précise la même source.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, le PDG de Sonatrach a mis en avant "le soutien de Sonatrach aux plans de développement du Groupe Asmidal et de ses filiales pour le renforcement de la sécurité alimentaire en Algérie à travers le déve-



veloppement d'une industrie pionnière d'engrais et de produits chimiques".

Hachichi avait effectué une visite dans la wilaya d'El Tarf, où il avait inspecté la station de Koudiet Eddraouche qui a effectué, le 1<sup>er</sup> janvier courant, les premiers essais techniques, en prévision du démarrage d'approvi-

sionnement en eau potable de 3 millions d'habitants des wilayas d'El Tarf, d'Annaba, de Guelma et de Skikda. Cette station devrait commencer la production de l'eau potable à compter du 7 février prochain, après parachèvement de toutes les étapes du traitement, a fait savoir le communiqué.

Le groupe a également rappelé que cette station faisait partie intégrante "du programme national décidé par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, pour renforcer la sécurité hydrique, en prévoyant la réalisation de cinq (5) stations de dessalement de l'eau de mer, d'une capacité de pro-

duction allant jusqu'à 300.000 m<sup>3</sup>/jour pour chaque station, et dont la réception est prévue en début 2025.

Ce programme national représente "une étape phare dans la stratégie nationale de l'eau visant à satisfaire 60% des besoins de l'Algérie en eau potable, à travers des projets de dessalement à l'horizon 2030", selon le communiqué.

Hachichi a, dans ce contexte, salué "les efforts considérables déployés par les employés de la société Algerian Energy Company (AEC), qui supervise la réalisation de ce projet vital, ainsi que ceux de la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), et de l'Entreprise nationale de canalisations (ENAC), qui ont réalisé le projet de la station de Koudiet Eddraouche avant les délais".

La visite de M. Hachichi dans les wilayas d'El Tarf, et d'Annaba intervient "dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des projets stratégiques du Groupe Sonatrach, qui contribuent au renforcement de la sécurité hydrique et alimentaire, en vue d'atteindre les objectifs du développement durable au niveau national".

R.N/APS

## Algérie Télécom veut séduire les petites entreprises

L'entreprise Algérie Télécom (AT) a annoncé le lancement de sa nouvelle offre "MOOHTARIF", conçue pour les petites entreprises et les professions libérales, indique un communiqué d'AT, précisant que cette initiative s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise de "contribuer à la transition numérique des acteurs économiques". La qualifiant "d'offre sur mesure pour les TPE et les professions libérales", Algérie Télécom souligne que cette "solution allie services de téléphonie fixe et d'internet haut débit adaptés aux besoins des petites entreprises et des professions libérales." "Le pack MOOHTARIF est disponible en fonction des technologies desservies dans chaque zone de couverture, à savoir ADSL, VDSL et fibre optique, et ce, selon l'éligibilité du souscripteur et des tarifs", précise la même source. Ainsi, pour les souscripteurs éligibles aux offres Idoom Fibre, le tarif du modem fibre optique est de 14 200 DA, les frais d'installation étant de 6 000 DA, note le communiqué d'AT, relevant cependant que "le modem fibre optique et l'installation sont offerts pour toute souscription d'une durée égale ou supérieure à 3 mois ou plus". S'agissant des souscripteurs éligibles aux offres Idoom ADSL et VDSL, le modem est à la charge du client et les frais

d'installation sont fixés à 2 000 DA, ajoute la même source, relevant que "l'installation est gratuite pour toute souscription d'une durée de 3 mois ou plus". En outre, et afin d'encourager l'adoption du paiement électronique, "Algérie Télécom propose un avantage supplémentaire pour les clients souscrivant à cette offre, à condition de justifier l'adoption du paiement électronique dans le cadre de leur activité professionnelle", ajoute le communiqué, précisant que "pour bénéficier de cet avantage, les clients devront présenter une attestation délivrée par Algérie Poste ou une banque affiliée". Ces avantages incluent, "pour les clients IDOOM Fibre, le modem fibre optique et l'installation qui sont gratuits, sous réserve de souscrire un mois selon le débit choisi", alors que pour "les clients Idoom ADSL et VDSL, l'installation est gratuite, sous réserve de souscrire un mois selon le débit choisi", note le communiqué. "Avec le lancement de l'offre MOOHTARIF, Algérie Télécom réaffirme son engagement à accompagner les très petites entreprises et les professions libérales en leur fournissant des solutions de connectivité fiables et performantes adaptées à leurs besoins croissants", conclut le communiqué d'AT.

DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

## Plus de 265.000 apprenants en classe d'alphabétisation

Les classes d'alphabétisation comptent plus de 265.000 apprenants au titre de l'année scolaire 2024-2025, a indiqué l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA). Les classes d'alphabétisation comptent "265.643 apprenants (nouveaux inscrits et réinscrits)", dont 244.873 femmes (92,18%), au titre de l'année scolaire 2024-2025, a précisé l'ONAEA dans un communiqué, à l'occasion de la célébration de la Journée arabe de l'alphabétisation (8 janvier). L'année scolaire en cours a vu l'inscription de 433 non-voyants en classes d'alphabétisation bénéficiant d'un enseignement en braille, à travers plusieurs wilayas, selon la même source. En 2024, 1.880 diplômés des classes d'alphabétisation ont été intégrés dans l'enseignement à distance et 538 autres dans la formation professionnelle, a ajouté le communiqué, soulignant que, depuis le lancement de la stratégie nationale d'alphabétisa-

tion, en 2008, le nombre d'inscrits "a atteint 5.465.878 apprenants, dont 3.749.176 titulaires d'un diplôme d'alphabétisation, soit 68,57% du total des inscrits au niveau national".

A cette occasion, l'Office a assuré qu'il s'employait inlassablement à atteindre les objectifs escomptés, à la lumière de l'intérêt porté par l'État à ce domaine et des moyens matériels et du soutien moral qu'il mobilise, faisant remarquer que le taux d'analphabétisme en Algérie a "reculé à 7,40% jusqu'au mois de juillet 2022", grâce à "la conjugaison des efforts de tous les secteurs ministériels et des associations". L'ONAEA célèbre la Journée arabe de l'alphabétisation par l'organisation de plusieurs activités au niveau de ses annexes à l'échelle nationale, le coup d'envoi étant prévu à partir de la wilaya de Tougourt, sous le slogan "Un enseignement intelligent pour un lendemain sans analphabétisme".

## La 7<sup>e</sup> édition du Salon international de l'agriculture à partir du 29 janvier à Oran

La septième édition du Salon international de l'agriculture d'Oran (Agri Pro) se tiendra du 29 janvier au 1<sup>er</sup> février prochain au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran (CCO), avec la participation de 60 exposants, a-t-on appris, mercredi, des organisateurs. Cette édition du salon, organisée par l'agence "Xposium-Event", verra la participation de 60 opérateurs économiques spécialisés dans l'agriculture du pays, ainsi que de pays étrangers, tels que la Tunisie, la Libye, l'Égypte, l'Espagne,

le Sénégal, a indiqué à l'APS le commissaire du salon, Bedkane Omar. L'événement, placé sous le slogan "Pour une agriculture efficace et efficiente", verra également la participation des organismes de soutien à l'investissement agricole et au crédit agricole, ainsi que des entreprises spécialisées dans le secteur de l'agriculture, l'élevage, les équipements agricoles, les semences, la culture de plants d'arbres fruitiers, ainsi que dans les engrais et le traitement des sols, outre celles spécialisées dans les techniques d'irri-

gation agricole, a fait savoir la même source.

Par ailleurs, des conférences sont programmées, lors de cet événement économique, autour de quatre principaux axes : "L'agriculture et les changements climatiques", "Investissement et organisation dans les filières agricoles", "Valorisation du patrimoine génétique local (races ovines et bovines)", "Aquaculture intégrée à l'agriculture dans l'Ouest du pays" et "Qualité et promotion des produits agricoles et alimentaires", a-t-on précisé.

YOUNÈS GRAR, CONSULTANT ET EXPERT EN TIC:

# «Le paiement électronique devrait être une solution pour résoudre le problème de l'informel»

Dans cet entretien, l'expert en TIC, M. Grar, donne son avis sur la dynamique qui caractérise le système de digitalisation dans plusieurs secteurs d'activité. Il suggère également des solutions pour le développement du paiement électronique en Algérie.

Entretien réalisé par Inès B.

**L'EXPRESS : PLUSIEURS SECTEURS D'ACTIVITÉ, COMME LES FINANCES, L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LES TÉLÉCOMMUNICATIONS, CONNAISSENT CES DERNIERS TEMPS UNE DYNAMIQUE DANS LA GÉNÉRALISATION DES TIC. QUELLES SONT, À VOTRE AVIS, LES PRIORITÉS DANS CE DOMAINE ?**

**YOUNÈS GRAR :** On a vu ces dernières années un certain nombre de lois qui ont été promulguées pour encourager la digitalisation, par exemple la loi concernant la protection des données. Ce qui est une bonne chose parce que, lorsqu'on lance des services électroniques, il y a beaucoup de données personnelles qui transitent à travers les plateformes. Donc, il faut veiller à protéger ces données, sinon ça sera un obstacle au développement de cette stratégie de transformation digitale. Aussi, on a besoin d'entreprises qui développent ce genre de plateformes qui offrent des solutions électroniques et intelligentes, et là donc, les startups ont un rôle à jouer. On a vu qu'il y a un certain nombre de lois qui encouragent les start-up à mieux se développer. Il y a une mesure d'exonération pour ces dernières, il y a aussi un fonds pour financer les startups dans leurs projets, donc cela a encouragé le développement de ces dernières qui se spécialisent dans les TIC.

**LE NOUVEAU SYSTÈME DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE BASÉ SUR L'UTILISATION DU TÉLÉPHONE MOBILE, DZ MOB PAY, EST DÉJÀ LANCÉ PAR CERTAINES BANQUES. QUELLES STRATÉGIES FAUT-IL APPLIQUER POUR ENCOURAGER LES CONSOMMATEURS À UTILISER LES MOYENS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUES ?**

Pour le paiement électronique, il faut reconnaître qu'il n'y a pas eu le grand engouement qu'on attendait, il n'y a pas beaucoup de transactions qui se font électroniquement et peu de gens utilisent ce type de paiement, même les commerçants. Les chiffres de GIE monétique montrent cette réalité, sur les cen-



taines de milliers d'entreprises et de commerçants, il y a presque 50 000 TPE sur tout le territoire. Cela montre que les commerçants n'ont pas répondu à l'appel, et que les sanctions du ministère du Commerce à ce sujet n'ont pas marché. Je pense qu'il y a lieu que le ministère du Commerce réfléchisse à une autre méthode beaucoup plus intelligente pour ramener les commerçants au commerce électronique. Premièrement, il faut que le ministère du Commerce se concentre sur des activités où il y a beaucoup de liquides. On doit aussi être à jour avec le développement technologique, de préférence réfléchir au paiement mobile, puisque les TPE coûtent très cher, parce que tout le monde a un téléphone, il y a eu les premiers essais dans le domaine électronique depuis une dizaine d'années, mais cet engouement de l'e-paiement a démarré depuis quelques années en Algérie. On ne peut pas parler du vrai e-commerce s'il n'y a pas de paiement électronique. Dans le passé, on pouvait faire des commandes, mais on payait à la livraison et ça posait quelques petits problèmes. Aussi, il n'y avait pas de services logistiques pour assurer le transport des marchandises du commerçant vers le client. Même avec le lancement du paiement électronique, il n'y a pas eu cet engouement, donc les gens continuaient à payer leurs produits en utilisant les liquides parce que c'est une nouvelle culture avec quelques doutes sur l'utilisation du paiement électronique, les

gens avaient peur du piratage de leurs cartes de paiement. Mais avec le Covid 19, les gens ont été obligés d'utiliser le paiement électronique, l'utilisation de l' (internet à triplé et, par la même occasion, les autres services aussi liés aux différents domaines ont commencé à découvrir le paiement à travers la carte CIB ou la carte Edahabia. Les chiffres du GIE monétique, l'organisme qui recense les transactions du paiement électronique, révèlent que le nombre de transactions du paiement électronique a été multiplié par 4, même par 5 durant la période du Covid. Ce qu'on a remarqué aussi à travers les chiffres publiés par cet organisme chaque semestre, c'est que 80% des transactions du paiement électronique ont concerné les activités de télécommunication. Ensuite, il y a les sites e-commerce, mais également certains services administratifs comme l'enseignement supérieur et l'éducation. Les sites e-commerce, c'est vrai qu'on recense une centaine, soit c'est des plateformes e-commerce qui servent comme intermédiaires entre les commerçants, les fournisseurs et les clients, ou bien c'est les producteurs eux-mêmes qui offrent la possibilité de commander leurs produits directement à travers le site sur internet ou à travers les applications mobiles et, bien sûr, de payer électroniquement. Ce qui a donné un coup d'accélérateur au commerce électronique pour se développer, c'est les plateformes de logistique pour transporter le produit commandé.

Sauf qu'il y a nécessité de corriger quelques anomalies pour que le e-commerce se développe un peu plus.

**EST-CE QUE CE SYSTÈME CONTRIBUERAIT À TROUVER DES SOLUTIONS POUR LE MARCHÉ INFORMEL ?**

Dans l'informel, on n'a pas de chiffres réels, puisque les transactions passent sur des réseaux informels. Même si le paiement électronique a eu lieu, c'est difficile des fois d'identifier les intervenants. Donc on retombe dans le même problème du marché informel, où il y a beaucoup d'argent qui circulent, mais l'État ne voit rien. Comment organiser ça ? Je pense qu'il faut faciliter les procédures, même les commerçants préfèrent vendre d'une manière non déclarée pour moins de frais. Il faut donc trouver les causes qui poussent les gens à aller vers l'informel pour essayer de corriger ce phénomène et faire un suivi à travers des indicateurs et sensibiliser le consommateur sur le risque d'utiliser le marché informel. Et trouver des mesures incitatives, par exemple supprimer des taxes pour le paiement électronique et moins d'impôts, donc essayer de réfléchir sur ces mesures pour attirer les commerçants.

**QUELLES SONT, À VOTRE AVIS, LES MESURES À PRENDRE POUR GÉNÉRALISER L'USAGE DU E-PAIEMENT ?**

Au début, ceux qui voulaient vendre à travers Internet étaient

obligés de développer des sites web, et d'introduire cette spécificité de visualiser les produits et d'ajouter le service de paiement électronique. Maintenant, ces dernières années, on a vu qu'il y a beaucoup d'activités sur les réseaux sociaux. Les gens consultent beaucoup plus les réseaux sociaux pour avoir des informations dans les différents domaines. Et par la suite, à travers ces réseaux sociaux, ils peuvent consulter les agences de presse, les journaux, etc. Même chose pour tout ce qui est commerce électronique, par exemple, si les entreprises veulent faire connaître leurs produits, elles utilisent les réseaux sociaux comme Facebook, parce que le contenu est plus attractif et l'audience est beaucoup plus importante. Donc, les commerçants sont beaucoup plus intéressés par les réseaux sociaux, car les plateformes sont beaucoup plus faciles et productives que le site internet, mais, en général, on regarde les deux, les sites internet et les pages Facebook, pour faire de la publicité à leurs produits, et entrer directement en contact avec le client. Voilà pourquoi les gens préfèrent les réseaux sociaux.

C'est vrai, si on n'organise pas l'activité, les gens vont vers l'informel. En réalité, le commerce électronique à travers le paiement électronique devrait être une solution pour résoudre le problème de l'informel. Mais si on complique l'organisation de ce commerce électronique, les gens qui sont dans l'informel vont utiliser les réseaux sociaux pour vendre d'une manière informelle, ce qui pose un sérieux problème premièrement pour les consommateurs, parce qu'il y aura des arnaqueurs sur les publicités qu'on reçoit dans les réseaux sociaux sur certains produits. Il faut donc des procédures simples pour organiser cette activité du e-commerce et, bien sûr, dénoncer toute page Facebook ou Instagram et autres qui sont derrière des arnaqueurs, sans oublier les moyens de sensibilisation qui doivent être menés par des associations de consommateurs, le ministère du Commerce pour protéger les consommateurs.

I. B.

## Bourse d'Alger : Les dividendes des actionnaires de la BDL estimés à 13%

La souscription dans le capital de la Banque de développement local (BDL) via l'achat d'actions cotées sur la Bourse d'Alger constitue une opportunité spéciale, a indiqué mardi à Alger le directeur général de la banque publique, Youcef Lalmas, ajoutant que les actionnaires devront bénéficier de dividendes annuels de l'ordre de 13%. Lalmas s'exprimait lors d'une conférence de presse conjointe avec le président de la Commission d'organisation des opérations de bourse

(Cosob), Youcef Bouznada, et le directeur de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, le représentant du Centre des techniques d'information et de communication, Mohamed Akram Chikhi, en présence notamment du délégué général de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef), Rachid Belaid. Lalmas a expliqué à ce propos que les participants dans l'opération d'augmentation du capital de la BDL, de 103,2

milliards (mds) de Da à 147,04 mds Da, à travers la souscription générale à la Bourse, bénéficieront «d'une garantie financière et d'un dividende important atteignant les 13%». Les souscripteurs bénéficieront aussi de 4,75% des bénéfices de la banque pour 2024, même si l'opération est effectuée en 2025, selon le premier responsable de la BDL qui affirme que «ces bénéficiaires seront exonérés d'impôts pour une période de cinq ans». Il a également noté que le prix de l'action

a été fixé à 1.400 Da, soit moins que sa valeur réelle qui est de 1546,39 Da, précisant que les investisseurs lors de cette opération vont bénéficier d'une réduction exceptionnelle de 146,39 Da pour chaque action. Dans le cadre de l'opération d'augmentation du capital de la BDL via la Bourse, il sera procédé au lancement d'une offre publique qui va durer un mois à compter du 20 janvier pour la vente de 44,2 millions de nouvelles actions, représentant 30% du capital.

ARKAB REÇOIT DES DÉPUTÉS DE L'APN DE LA WILAYA

## Plusieurs projets pour booster le développement à Mostagnem

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) de la circonscription électorale de la wilaya de Mostaganem, dans le cadre de l'écoute et de la prise en charge des préoccupations en lien avec le secteur, indique le communiqué.



La rencontre à laquelle ont participé les députés Bouchama Abdallah, Khachaa Ismail, Hammou Mohamed, Benhammou Cherif, Bekkaddour Benatia Belkacem et Sakras Mohamed, a porté sur "plusieurs questions, notamment le raccordement énergétique (électricité et gaz) des zones non raccordées, des zones rurales, des exploitations et des espaces agricoles, en sus de l'extension des réseaux électriques et la généralisation de l'énergie solaire dans les régions éloignées, selon le communiqué. La rencontre a également permis, ajoute le communiqué, "d'examiner la possibilité de transférer certaines lignes électriques très haute tension ainsi que le projet de réalisation d'une centrale électrique à Sonagther". A cette occasion, des projets éco-

nomiques et de développement à la wilaya de Mostaganem ont également été évoqués dont "le renforcement des projets et des activités d'investissement minières dans la wilaya, outre des questions liées à la l'installation de réservoirs de gaz butane dans les régions éloignées, au financement des équipes sportives et aux dossiers de recrutements dans les établissements du secteur". Lors de cette rencontre, M. Arkab a souligné l'engagement de son secteur ainsi que ses institutions à concrétiser et à parachever les programmes de raccordement à l'électricité et au gaz dans la wilaya, relevant que "toutes les communes de la wilaya sont raccordées à l'électricité, en attendant le raccordement des autres régions, non encore raccordées, ainsi que de

deux autres communes au gaz naturel". Concernant les exploitations agricoles, le ministre a précisé que, dans le cadre d'un programme urgent, "584 projets de raccordement à l'électricité ont été recensés, dont 572 ont été réalisés, tandis que huit (8) projets sont en cours finalisation en matière de démarches administratives et mise en service, et quatre autres projets en cours de réalisation". S'agissant de l'avancement des travaux de la centrale électrique de Mostaganem, d'une capacité de production de plus de 1450 mégawatts, il a fait part de "l'entrée en service de cette centrale dans les prochains jours, laquelle renforcera les capacités de production d'électricité dans la wilaya et les wilayas voisines, contribuant ainsi à répondre aux besoins des

populations, des agriculteurs, des investisseurs et des industriels", a ajouté la même source. A noter que le taux de couverture en électricité dans la wilaya a atteint 96 %, tandis que le taux de couverture en gaz naturel a atteint 60 %, selon le ministère. Evoquant l'investissement minier, M. Arkab a insisté "sur l'importance extrême accordée par son secteur au développement de l'activité minière et au renforcement de son rôle en tant que pilier essentiel pour accélérer le processus de diversification de l'économie nationale", soulignant que Mostaganem "est l'une des wilayas riches en ressources minières, notamment en bentonite qui se distingue par ses multiples utilisations dans différents secteurs".

CHU DE BATNA

### CRÉATION PROCHAINE D'UNE UNITÉ DE CATHÉTÉRISME

Une unité régionale de cathétérisme sera ouverte au service de cardiologie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Touhami-Benflis de Batna «avant la fin du 1er semestre de l'année en cours». C'est ce qu'a indiqué lundi, le Directeur général de cette structure sanitaire, Messaoud Boulegroun. La formation des médecins devant exercer au sein de cette unité de cathétérisme sera lancée prochainement en vertu d'une convention signée avec le CHU de Sétif, suivie aussitôt par le début des opérations au profit de patients des wilayas de Batna, de Tébessa, de Khenchela, de Biskra et d'El Oued, a souligné le même responsable. En novembre dernier, 4 spécialistes en cardiologie et un professeur dans la même spécialité (chef de service) ont été recrutés pour exercer dans le cadre d'un programme de travail comprenant le mode de prise en charge des patients dans les 5 wilayas citées, a ajouté M. Boulegroun, affirmant également que tous les consommables liés à

cette activité ont été acquis en prévision du coup d'envoi des opérations de cathétérisme. La création d'une unité régionale de cathétérisme au sein du service de cardiologie du CHU de Batna s'inscrit dans le cadre d'un programme national arrêté par le ministère de tutelle, a encore indiqué le même responsable, précisant que le siège de l'unité, aménagé dans les locaux de l'ancien service des urgences médicales, a été pourvu d'équipements médicaux «très avancés», moyennant une enveloppe globale de 150 millions de dinars. Le Directeur général du CHU a souligné que l'unité a été réceptionnée «il y a environ une année», le retard accusé pour son démarrage étant dû au manque de médecins spécialisés dans ce domaine. Pour rappel, le cathétérisme cardiaque consiste à introduire un cathéter (tube mince et flexible) dans les artères ou les veines périphériques en direction des cavités cardiaques, de l'artère pulmonaire et des artères coronaires.

BECHAR

### SAISIE DE FAUX BILLETS DE BANQUE ET 2 ARRESTATIONS

La sûreté de wilaya de Bechar a saisi une somme d'argent en fausse monnaie nationale d'une valeur de 260.000 DA et arrêté 2 individus, a indiqué mardi la cellule de communication. Agissant sur la base d'informations faisant état de la détention par 2 suspects d'un montant en fausse monnaies nationales, les éléments de la même brigade spécialisée ont entamé une vaste enquête sous la

supervision de la justice, qui s'est soldée par l'arrestation au niveau de l'un des quartiers de Bechar les suspects à bord d'un véhicule touristique. La vérification administrative des documents du même véhicule, suivie de la fouille de ses différents compartiments à permis aux policiers la découverte et la saisie d'un montant de 260.000 DA en coupures de 2.000 DA, a-t-on expliqué.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية تيميمون  
ر.ت.ج: 002349089402425

#### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

L'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de Timimoune Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N° : 26/2024 le 10-12-2024 relatif pour la réalisation de

LOT N 02: 150/300 logements y compris VRD a la commune de TIMIMOUNE programme 300 inscrit au titre de l'année 2023 a la Wilaya DE TIMIMOUNE

Qu'à l'issue des travaux de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, les marchés est attribué provisoirement à :

| LOT  | L'entreprise        | N° d'identification Fiscale | Note de l'offre technique | Montant de soumission en TTC (DA) | Montant après correction en TTC (DA) | Critère de Choix(*)  |
|------|---------------------|-----------------------------|---------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|----------------------|
| N 02 | SPA ENTRE-FORT BTPH | 001140048286316             | 79                        | 516 026 572.77                    | 516 026 572.77                       | Seul soumissionnaire |

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya d'Adrar dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires peuvent déposer leur recours au niveau de commission des marchés compétente dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

AUCUN CAS DE HMPV N'A ÉTÉ DÉTECTÉ, RASSURE LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

# Il est encore temps de se faire vacciner contre la grippe saisonnière

Les autorités sanitaires invitent les plus de 65 ans, les adultes et les enfants atteints de maladies chroniques, ainsi que les femmes enceintes à se faire vacciner contre la grippe saisonnière pour éviter les complications graves.

Amel B

La vaccination demeure donc l'une des préconisations majeures face à la grippe et ses complications, en plus des mesures désormais bien connues dites «gestes barrières» : lavage fréquent des mains, aération des pièces.. Les personnes les plus vulnérables sont ainsi appelés à se faire vacciner en priorité. C'est la recommandation du ministère de la Santé, qui a rappelé dans un communiqué que la campagne de vaccination antigrippale se poursuit jusqu'à la fin de la saison hivernale et cible particulièrement les personnes âgées de plus de 65 ans, les adultes et les enfants atteints de maladies chroniques, ainsi que les femmes enceintes. Les experts soulignent qu'il est encore temps de se faire vacciner, mais il ne faut pas être malade au moment où on le fait,



ni être en contact avec des personnes malades. A noter que le vaccin met une dizaine de jours avant de jouer son rôle protec-

teur. Le ministère de la Santé rappelle que la campagne de vaccination antigrippale 2024-2025 est toujours de rigueur,

jusqu'à la fin de la saison hivernale afin de limiter la transmission et de diminuer le risque de complications de la grippe. Elle concerne tout particulièrement les personnes âgées de plus de 65 ans, les malades chroniques adultes et enfants, et les femmes enceintes. Les autorités sanitaires mettent l'accent sur la mise en place d'un dispositif de surveillance de la grippe, mis en place à travers le réseau sentinelle national. Il est chargé de suivre la circulation des virus de la grippe saisonnière et qu'en raison des conditions météorologiques, une augmentation de la circulation des virus de la grippe est attendue. Pour limiter la propagation de la grippe, le respect des gestes barrières s'impose. Il est ainsi préconisé de limiter les contacts avec les personnes malades, se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou d'utiliser

une solution hydroalcoolique, se couvrir la bouche et le nez en cas de toux ou d'éternuement et se moucher dans des mouchoirs en papier à usage unique. Par ailleurs, le ministère rappelle que "d'autres virus respiratoires circulent durant la saison hivernale, tels que le virus respiratoire syncytial (VRS) qui peut provoquer une bronchiolite ou une pneumonie, principalement chez les jeunes enfants". Concernant le virus HMPV (Métopneumovirus humain), identifié pour la première fois en 2001, il "affecte principalement les jeunes enfants et les personnes âgées, bien qu'aucun cas n'ait été détecté en Algérie", relève le ministère, précisant que "tous les virus hivernaux peuvent présenter les mêmes symptômes incluant la fièvre, la toux, l'écoulement nasal et la respiration sifflante".

A. B.

## PALAIS DES EXPOSITIONS

### Ouverture à Alger du 21e Salon de la femme "Eve 2025"

La 21e édition du Salon de la femme "Eve 2025", s'est ouverte mardi au Palais des expositions Safex (Pins maritimes) à Alger, avec la participation d'une centaine d'exposants représentant tous les secteurs d'activités relatifs à l'univers de la femme.

Différentes activités féminines occupent plusieurs rayons de ce salon, invitant les visiteurs à découvrir le savoir-faire de la femme algérienne dans le domaine de l'artisanat et celui de la petite industrie, entre autres, à l'image des stands représentant, les produits cosmétiques naturels, parfums, produits naturels Bio, Instituts de beauté, de bien-être et de fitness. D'autres étalages concernent les salons de coiffures et de l'esthétique, bijoux et accessoires, prêt-à-porter, tenues traditionnelles, ainsi que plusieurs autres espaces dédiés aux produits agro-alimentaires, nutrition et hygiène, "Mère-Enfant", électroménagers, décoration intérieure, écoles

de formation et associations, entre autre. Abrutant, entre autres activités, une expo-vente qui sera une occasion pour les visiteurs d'échanger avec les exposants autour des festivités de "Yennayer 2975", le 21e Salon de la femme, "Eve 2025", a été inauguré par le directeur général du World Trade Center Algiers, Ahmed Tibaoui, qui a rappelé le caractère "opportun" de cet événement "majeur" lequel "affirme le rôle et la présence de la femme dans le secteur économique, à travers les diverses activités, essentiellement en lien avec les métiers de l'artisanat et la petite industrie, qui préservent le patrimoine culturel et perpétuent les traditions ancestrales".

Organisé habituellement le mois de mars de chaque année pour coïncider avec la fête de la femme, le salon qui se déroule actuellement du 7 au 12 janvier, avait été décalé de son calendrier habituel car le mois sacré de

Ramadhan intervient cette année et les quelques années à venir durant le mois mars, a expliqué M. Sibaoui, coordinateur de l'événement. En marge des expositions, le 21e Salon "Eve 2025", a prévu des prestations artistiques de différentes troupes folkloriques de danses et de chants traditionnels, à l'instar de la troupe "Madjid Idebballen" et le ballet "Djawhara", ainsi qu'un "méga spectacle", spécial "Yennayer 2975" et un éventuel défilé de mode, en cours de préparation. D'autres animations mettant en valeur le savoir-faire culinaire de la femme algérienne, accompagnés de dégustation de plats ancestraux, à l'instar du "Couscous de Yennayer", ainsi que de gâteaux traditionnels sont également au programme de cette manifestation, qui se tient, depuis 2005, par le World Trade Center Algiers, avec pour objectif essentiel de mettre en valeur les métiers de la femme dans son environnement socio-familial.

## PROTECTION CIVILE

### Un workshop sur les inondations et les risques naturels à impacts industriels

La Direction générale de la Protection civile (DGPC), a organisé mardi à Alger, un workshop sur les inondations et les risques naturels à impacts industriels dans le cadre du programme de prévention des catastrophes naturelles, indique un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre du

programme de prévention des catastrophes naturelles et celles causées par l'activité humaine ainsi que de la préparation et de la réponse à ces dernières, la DGPC a organisé au niveau de l'unité nationale d'instruction et d'intervention, un troisième workshop s'étalant jusqu'au 9 janvier sur

les inondations et les risques naturels à impacts industriels", précise le communiqué. Dans ce cadre, "le chargé d'Etudes à la DGPC, le capitaine Nemmar Bilal, a supervisé l'ouverture du workshop en compagnie d'experts étrangers de l'équipe PPRD-MED en présence d'une délégation de la Pro-

tection civile tunisienne, de cadres de la Direction générale de la Protection civile ainsi que des représentants de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), de l'Office national de météorologie (ONM) et de l'Agence spatiale algérienne (ASAL)", conclut le communiqué.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 41 morts et 1529 blessés en une semaine

Quarante et une (41) personnes sont décédées et 1529 autres ont été blessées, dans 1247 accidents de la route, survenus durant la période du 29 décembre 2024 au 4 janvier 2025, dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Béjaïa, avec 4 personnes décédées et 47 autres blessées, suite à 30 accidents de la circulation, précise la même source.

Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 600 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger avec 88 incendies, Tlemcen (34 incendies) et Oran (30 incendies). D'autre part, la Protection civile a effectué 5696 interventions pour le sauvetage de 498 personnes en situation de danger et exécuté 4983 opérations d'assistance.

## PRIX D'ALGER DE RÉCITATION ET DE PSALMODIE DU SAINT CORAN

### Clôture des éliminatoires internationales

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, a présidé, mardi à Alger, la cérémonie de clôture des éliminatoires internationales de la 20e édition du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran, indique un communiqué du ministère. «M. Belmechdi a présidé, en visioconférence depuis le siège du ministère, la cérémonie de clôture des éliminatoires inter-

nationales de la 20e édition du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran, et ce en coordination avec les représentations diplomatiques d'Algérie aux pays participants à ce concours», a précisé la même source. «Ces éliminatoires constituent la première phase du concours international», rappelle le ministère, ajoutant que «l'Algérie accueillera les 20 candidats qualifiés des diffé-

rents pays participants lors de la finale qui sera organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», selon la même source. Le concours sera clôturé «par la distinction des trois premiers lauréats lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la nuit de l'Isra et du Miraj (voyage nocturne et ascension du Prophète QSSSL), conclut le communiqué.

SELON DONALD TRUMP

# Les pays de l'OTAN doivent augmenter leur budget de défense à 5 % du PIB

Le président élu américain, Donald Trump a menacé mardi de faire usage de « la force économique » contre le Canada, après avoir affirmé la veille qu'il était dans l'intérêt d'Ottawa de devenir le « 51<sup>e</sup> Etat » américain.

Depuis sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride, Donald Trump, a tenu, mardi 7 janvier, une conférence de presse consacrée en grande partie à sa future politique internationale. Trump a notamment déclaré que les pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) devaient accroître leur budget de défense à 5 % de leur PIB. « Ils peuvent tous se le permettre », a assuré le milliardaire républicain, qui prendra ses fonctions le 20 janvier. « Ils devraient être à 5 %, pas 2 %. » En février dernier, lors d'un meeting électoral en Caroline du Sud, Donald Trump avait suscité de vives réactions, en remettant en cause le principe de solidarité entre les Etats membres de l'OTAN, accusant ses alliés d'être « de mauvais payeurs ». Cette charge du candidat à la primaire républicaine contre les alliés américains n'est pas nouvelle : pendant son premier mandat (2017-2021), Donald Trump critiquait déjà un supposé déséquilibre entre les alliés sur le financement de l'Alliance atlantique. Plus récemment, il avait en particulier semé la panique durant la campagne électorale en menaçant de ne plus garantir la protection des pays de l'OTAN face à la Russie si ceux-ci ne consacraient pas un budget suffisant à leur défense. « S'ils paient leurs factures, et si je pense qu'ils nous traitent de manière juste, la réponse est absolument que je resterais avec l'OTAN », a-t-il déclaré dans une interview récente.

Les pays de l'OTAN se sont engagés il y a dix ans, après l'annexion par la Russie de la péninsule ukrainienne de Crimée, à consacrer au moins 2 % de leur produit intérieur brut (PIB) aux dépenses militaires. Ils sont 23 sur 32 à avoir tenu cet engagement. Le chef de l'Alliance atlantique, Mark Rutte, a lui-même prévenu le mois dernier que l'Europe devait dépenser « beaucoup plus » pour assurer sa défense.

Le futur président américain a également menacé de faire usage de la « force économique » contre le Canada, après avoir affirmé la veille qu'il était dans l'intérêt de cet allié des Etats-Unis de devenir le « 51<sup>e</sup> Etat » américain.

« Non, de la force économique », a répon-



du le président élu à la question de savoir s'il envisageait d'avoir recours aux forces armées pour annexer le Canada, affirmant que ce voisin était « subventionné » par les Etats-Unis pour sa protection. Peu après l'annonce de la démission lundi du premier ministre canadien, Justin Trudeau, Donald Trump avait estimé que le Canada devrait « fusionner » avec les Etats-Unis.

Le Canada ne « reculera jamais face aux menaces » de Donald Trump et ne fera jamais partie des Etats-Unis, ont affirmé mardi les autorités canadiennes. « Les commentaires d[e Donald] Trump démontrent une incompréhension totale de ce qui fait du Canada un pays fort. Nous ne reculerons jamais face aux menaces », a déclaré sur X Mélanie Joly, la ministre des affaires étrangères canadienne. Peu après, le premier ministre démissionnaire, Justin Trudeau, a ajouté : « Jamais, au grand jamais, le Canada ne fera partie des États-Unis. »

Donald Trump a par ailleurs refusé d'écarter l'idée d'avoir recours à la force pour annexer le canal de Panama et le Groenland. « Je ne peux pas vous l'assurer sur aucun des deux », a déclaré le président élu, interrogé sur un éventuel

recours aux forces armées pour annexer le canal, artère vitale du transport maritime mondial, et le Groenland, territoire autonome du Danemark. Lors de cette conférence de presse au ton provocateur, Donald Trump a ajouté que les deux étaient « très importants pour la sécurité économique » des Etats-Unis.

Donald Trump a déjà affirmé à plusieurs reprises vouloir reprendre le canal du Panama, construit par les Etats-Unis et inauguré en 1914, si le prix des péages pour les navires américains n'étaient pas réduits. Il a encore fustigé, mardi, l'accord passé en 1977 par le président démocrate d'alors, Jimmy Carter (1977-1981), qui a abouti à un transfert du contrôle du canal au Panama en 1999.

Juste avant Noël, Donald Trump avait également jugé que, « pour la sécurité nationale et la liberté à travers le monde, les Etats-Unis d'Amérique estiment que la propriété et le contrôle du Groenland sont une nécessité absolue ». Le fils du président élu, Donald Trump Jr, est en outre arrivé mardi au Groenland pour une visite privée, en tant que « touriste », affirmant ne pas avoir prévu de rencontres officielles. Donald Trump a annoncé qu'à son retour à la Maison

Blanche les Etats-Unis changeraient le nom du golfe du Mexique, sur la côte sud du pays, en « golfe de l'Amérique ». « Nous allons changer le nom du golfe du Mexique en golfe de l'Amérique, ce qui sonne bien et couvre beaucoup de territoire. Le golfe de l'Amérique, quel joli nom », a déclaré le futur président américain, avant de fustiger le Mexique qui « doit cesser de laisser des millions de gens se déverser dans notre pays ».

## CHINE

### Un puissant séisme fait au moins 126 morts et 188 blessés

Un violent tremblement de terre de magnitude 6,8 a frappé, mardi matin, la région himalayenne du Tibet, dans le sud-ouest de la Chine, faisant au moins 126 morts et 188 blessés et provoquant l'effondrement de « nombreux bâtiments », ont annoncé les autorités locales, selon un média d'Etat chinois. Le séisme a frappé le canton peu densément peuplé de Dingri, situé près de la frontière sino-népalaise, à 09 h 05 (01 h 05 GMT), selon l'agence nationale chinoise chargée des séismes (CENC).

L'institut d'études géologiques américain (USGS) a, de son côté, fait état d'un tremblement de terre de magnitude de 7,1 dans la région. Il a été senti jusqu'à Katmandou, au Népal. « Les secousses ont été très fortement ressenties dans le canton de Dingri et aux alentours, et de nombreux bâtiments se sont effondrés près de l'épicentre », a indiqué la télévision publique CCTV.

Ce canton situé en haute altitude compte environ 62 000 habitants et se situe non loin du versant chinois de l'Everest. « Cela a secoué assez fort ici, tout le monde est réveillé mais nous n'avons pas connaissance de dégâts pour le moment », a indiqué Jagat Prasad Bhusal, un responsable de la région de Namche, dans le nord-est du Népal.

## RÉSEAUX SOCIAUX

### Meta met fin à son programme de vérification des faits aux États-Unis

Reviement spectaculaire. Meta (Facebook, Instagram, WhatsApp) compte mettre fin à son programme de vérification de faits aux États-Unis, d'après ce qu'a annoncé mardi le PDG de l'entreprise Mark Zuckerberg. Nous allons nous débarrasser des vérificateurs et des vérificatrices de faits et les remplacer par des notes de la communauté, semblables à X [ex-Twitter], en commençant par les États-Unis, a déclaré Mark Zuckerberg dans un message publié sur les réseaux sociaux.

Les vérificateurs ont été trop orientés politiquement et ont plus participé à réduire la confiance qu'ils ne l'ont améliorée, en particulier aux États-Unis.

Nous commençons le déploiement de Community Notes aux États-Unis et continuerons à l'améliorer tout au long de l'année avant son expansion dans d'autres pays. Bâtir une communauté demandera du temps, a indiqué à Radio-

Canada un porte-parole de Meta. L'annonce de Meta intervient au moment où le camp républicain ainsi que le propriétaire du réseau social concurrent X, Elon Musk, se sont plaints à de multiples reprises des programmes de vérification de faits, qu'ils assimilent à de la censure. Les récentes élections semblent être un point de bascule culturel donnant, de nouveau, la priorité à la liberté d'expression, a estimé le patron de Meta.

Le groupe compte également revoir et simplifier ses règles concernant les contenus sur l'ensemble de ses plateformes et mettre fin à un certain nombre de limites concernant des sujets, tels que l'immigration et le genre, qui ne sont plus dans les discours dominants.

Il s'agit d'un recul majeur de la politique de modération des contenus, à un moment où la désinformation et les contenus dangereux changent plus rapidement que jamais. Les efforts pour pro-

téger la liberté d'expression sont essentiels, mais reculer sur la vérification de faits sans solution de rechange crédible ouvre la porte à un flot de contenus encore plus dangereux, a-t-il insisté dans un communiqué. Le PDG de Meta a multiplié les gestes à l'égard du président élu Donald Trump au cours des dernières semaines, notamment par le biais d'un don d'un million de dollars pour le fonds finançant les cérémonies d'investiture de son second mandat à la Maison-Blanche, prévues le 20 janvier.

Le candidat républicain s'était montré particulièrement critique à l'encontre de Meta et de son patron ces dernières années, accusant l'entreprise de parti pris et de soutenir les discours progressistes.

Donald Trump avait été suspendu de Facebook après l'attaque du Capitole, le 6 janvier 2021, mais son compte avait été réactivé début 2023.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

# Le MCA à l'épreuve du TP Mazembé

Le Mouloudia d'Alger sera à l'épreuve de la formation congolaise du TP Mazembé ce vendredi au stade du 5 juillet d'Alger, pour le compte de la cinquième journée de la Ligue des champions d'Afrique.

Marouane A.

Le «Doyen» qui reste sur un nul à l'extérieur de ses bases face aux Soudanais d'El Hilal n'ont plus droit à l'erreur et se doivent de l'emporter pour rester dans la course aux quarts de finale et donc garder ses distances face à ses concurrents pour la seconde place de ce groupe A. Les Vert et Rouge n'auront pas la mission facile devant une formation congolaise qui, pour sa part, défendra aussi ses chances, et se reprendra après un départ difficile. Les poulains de Benyahia savent ce qui les attends et doivent être au rendez-vous, surtout que ce match verra le retour des inconditionnels dans les tribunes après la fin de la sanction du huis clos infligée au club pour quatre matchs. Cet atout sera de taille pour le Mouloudia quand on connaît l'apport des supporters dans tous les matchs de cette formation, considérée comme la plus populaire d'Algérie.



Le driver du MCA, Benyahia, devrait trouver la formule nécessaire pour tenter de remporter ce match d'une grande importance pour se rapprocher plus des quarts de finales, avant le dernier match qui se déroulera à l'extérieur face aux Young Africans et où il faudra aussi réussir un

résultat probant. Le «Doyen» comptera, encore une fois, sur ses atouts offensifs que sont Andy Delort et Zakaria Naïdji, dans l'espoir qu'ils soient prolifiques, cette fois-ci. Aussi, il faudra être solide derrière, sachant que l'adversaire tentera aussi de surprendre le Mouloudia. Pour ce

qui est de l'arbitrage, le match sera officié par le Sud-africain, Tom Abonjile et qui sera secondés par l'Angolais, Emiliano Dos Santos et l'autre Sud-africain, Zakhili Tossi Siola.

**ZOGRANA ENCORE FORFAIT**

Sur un tout autre volet, le milieu de terrain ivoirien du MCA, Mohamed Zograna, sera encore forfait pour ce match et éventuellement pour les prochains matchs de la Ligue des champions et même pour le championnat et le match de Coupe face au CRB. En effet, il faut savoir que la blessure de ce dernier est compliquée que l'on pensait, ce qui veut dire qu'il ne pourra pas revenir de sitôt sur les terrains. C'est certainement un coup dur pour le club quand on connaît l'apport de ce dernier pour l'équipe surtout qu'il ratisse large au milieu de terrain et peut même aider dans le compartiment offensif. Les examens approfondis que le joueur a réalisés ont montré qu'il devra encore s'absenter pour les prochains matchs. Le staff technique devra donc prendre ses précautions et compter sur un joueur qui pourrait le remplacer, même si sa valeur technique ne sera pas la même très certainement.

M. A.

ASM ORAN

## Le club de la «Medina Djedida» cherche des attaquants

L'ASM Oran donne la priorité au renforcement de son secteur offensif à l'occasion du mercato hivernal, qui sera ouvert ce week-end, et ce, en prévision de la deuxième partie de la saison, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de ce club de Ligue 2 de football. Ce choix est dicté par les "nombreuses lacunes" constatées dans ce registre, lors de la phase aller, pendant laquelle l'équipe n'a inscrit que dix buts en 15 rencontres, explique-t-on de même source. A cet effet, la direction oranaise s'est déjà assurée les services de deux attaquants à savoir Toufik Ghomari, un ancien buteur de l'ASMO qui s'apprête à faire son retour au club de "M'dina j'dida", et le jeune Nasreddine Chenani, le meilleur goleador de l'inter-ligues, cette saison, sous les couleurs de l'O. Sidi Benadda (Gr. Ouest), indique-t-on. Outre ces deux premiers renforts, les Vert et Blanc ont également enregistré le retour de leur ancien milieu de terrain Lyes Haddad, en attendant de boucler leur mercato hivernal par l'engagement de deux autres joueurs, assure-t-on encore. L'ASMO, qui a quitté l'élite depuis neuf saisons, a terminé la phase aller à la troisième place en compagnie de la JSM Tiaret la JS El Biar avec 23 points chacun, accusant un retard de 12 unités sur le leader du groupe Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun. Le président du club Mehdi Brahimi, en poste depuis fin août dernier, s'est dit, récemment, "satisfait" du parcours de son équipe, "au vu du retard qu'elle a accusé dans le démarrage de la préparation d'intersaison".

Il a, en outre, précisé que l'objectif de l'ASMO, cette saison, est "d'assurer un maintien tranquille en Ligue 2, tout en préparant le prochain exercice", sur lequel tout le monde à "M'dina j'dida" table, dans l'espoir d'un grand retour en Ligue 1.

16ES DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE 2024-2025

## Chaude explication à Tizi-Ouzou

Les seizièmes de finales de la Coupe d'Algérie débutent ce vendredi, avec une chaude explication qui se déroulera au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou entre la JS Kabylie, sociétaire de la L1 et leader du championnat et l'USM El Harrach, 2e de la Ligue 2 amateur. Les Canaris qui souhaitent revenir au premier plan et aimeraient décrocher un titre feront tout ce qui est de leur possible pour passer ce cap encore et arracher le billet qualificatif. Les Jaune et Vert joueront dans un contexte spécial, avec le départ de leur entraîneur, Abdelhak Benchikha. N'empêche qu'ils restent décidés à arracher la victoire et la qualification aux huitièmes de finales. De son côté, l'USM El Harrach qui se trouve bien lancé dans la course à l'accession en Ligue 1 aimerait aussi aller loin dans cette épreuve populaire, surtout avec l'arrivée d'un nouveau patron, à savoir, Touharia, qui dispose de nombreuses sociétés florissantes et qui compte mettre de gros fonds à la disposition du club algérois. Il y aura aussi cette rencontre qui mettra aux prises, l'ES Sétif à la JS Jijel, qui devrait être très disputée. Les

gars de l'Entente et avec une nouvelle réorganisation après le départ du manager, Abdelkrim Bira, envisage un retour en force et souhaite donc se qualifier dans cette compétition, où il est considéré comme un de ses spécialistes. L'Aigle Noir devra, néanmoins, se méfier de cette équipe jijelienne qui vendra sa chère peau et qui souhaite aussi créer la surprise. Pour ce qui est des autres confrontations, elles restent déséquilibrées entre des équipes d'élite et d'autres de paliers inférieurs, même si les surprises restent monnaie courante dans cette compétition.

M.A.

### LE PROGRAMME :

**Vendredi 10 janvier 2025:**  
USM Bel-Abbès (Inter-régions) - CR Témouchent (L2) 15h00  
JS Kabylie (L1) - USM El Harrach (L2) 17h00  
NRB Touggourt (Inter-régions) - MC El-Bayadh (L1) 14h30  
JSM Béjaïa (Inter-régions) - AE El-Eulma (Inter-régions) 15h00  
ES Sétif (L1) 32) - JSD Jijel (L2) 16h00

### Samedi 11 janvier 2025:

CR Béni Tamou (Inter-régions) - IRB Sedrata (Inter-régions) 14h00  
USM Sétif (Inter-régions) - MC Oran (L1) 15h00  
USM Annaba (L2) - MO Béjaïa (Inter-régions) 17h00  
ESM Koléa (L2) - US Biskra (L1) 14h00  
ES Mostaganem (L1) - JSM Tiaret (L2) 16h00  
US Chaouia (L2) - IRB El Kerma (Inter-régions) 14h00

### Dimanche 12 janvier :

Paradou AC (L1) - JS Haï Djabel (Inter-régions) 14h30

### Mardi 14 janvier :

RC Kouba (L2) - JS Saoura (L1) 14h00

### Mercredi 5 février 2025 :

Olympique Akbou (L1) ou CS Constantine (L1) - MJ Arzew (Régionale 1) 18h00

### Dimanche 9 février :

USM Alger (L1) ou Olympique Magrane (L2) - NC Magra (L1) (heure à déterminer)

### Jeudi 20 février :

CR Belouizdad (L1/ tenant) - MC Alger (L1) (heure à déterminer)

## Gouiri dans le viseur d'un club en Turquie

Cet hiver, Galatasaray pourrait bien se distinguer comme l'un des clubs les plus actifs sur le marché des transferts. Alors que le dossier Victor Osimhen suscite de nombreuses rumeurs, le club turc explore d'autres pistes en Europe pour étoffer son effectif. Parmi les joueurs ciblés, Amine Gouiri, l'attaquant du Stade Rennais, a particulièrement attiré l'attention des dirigeants stambouliotes. À 24 ans, l'international algérien semble en quête de relance après un début de saison discret, avec seulement 2 buts et 1 passe décisive en 16 matches. Sous contrat avec Rennes jusqu'en 2027, l'ex-

joueur de Lyon pourrait trouver en Galatasaray une belle opportunité pour relancer sa carrière, surtout avec la perspective de participer à la Coupe d'Europe, l'équipe turque étant actuellement sixième de la Ligue Europa. Si l'intérêt de Galatasaray pour Gouiri est concret, la situation semble plus complexe qu'il n'y paraît. Selon Loïc Tanzi, journaliste pour L'Équipe, bien que le club turc ait pris contact avec Rennes pour discuter d'un transfert éventuel de l'attaquant, ce dernier ne semble pas pressé de quitter la Bretagne cet hiver. Le Stade Rennais, qui a déboursé 28 mil-

lions d'euros pour recruter Gouiri en 2022, ne souhaite pas vendre son joueur pour l'instant. De son côté, Gouiri n'envisage pas de départ durant ce mercato hivernal et préfère se concentrer sur sa saison avec Rennes.

Il convient également de mentionner que Gouiri a attiré l'attention d'autres clubs, notamment en Allemagne, avec le RB Leipzig et le Bayer Leverkusen intéressés par son profil. Cependant, il semble bien que l'attaquant algérien soit sur le point de rester encore quelques mois à Rennes avant d'envisager un départ, probablement cet été.

MCO

## Chelle quitte le club pour le Nigeria

Arrivé depuis quelques mois seulement à la tête du Mouloudia d'Oran, l'entraîneur franco-malien Eric Chelle quitte désormais le club pour prendre en main l'équipe

nationale du Nigeria. Dans un communiqué officiel, la fédération nigérienne de football a annoncé l'accord total avec le technicien de 47 ans pour diriger les Super Eagles. La

fédération a confirmé que l'accord et la signature prendront un effet immédiat, ce qui signifie que l'aventure de Chelle est désormais terminée avec le MCO.

EQUIPE DE FRANCE

# Deschamps va passer le relais après le Mondial 2026

**2026, tout le monde descend ! Enfin, non, Didier Descend. Ce qui n'était encore qu'une rumeur mardi en fin de journée est devenue bel et bien réel hier matin. Oui, ce coup-ci c'est vrai, Didier Deschamps a décidé de céder les rênes de son équipe de France au terme du prochain Mondial aux Etats-Unis. Et c'est à TF1 que le sélectionneur des Bleus, champion d'Europe et double champion du monde, a choisi d'offrir le scoop.**

Dans un entretien accordé dans le cadre du lancement de l'opération Pièces Jaunes et qui devait être diffusé dans le JT de TF1, mercredi au soir, et dont LCI a déjà publié un premier extrait en exclusivité, DD dit stop après douze ans de bons et loyaux services à la tête de l'équipe de France.

«Je ne suis pas là pour faire une annonce mais ce sera 2026, lance ainsi le patron des Bleus dans un sourire, aux côtés de la première dame Brigitte Macron. Je suis là depuis 2012, je suis prévu jusqu'en 2026, la prochaine Coupe du monde. Ça s'arrêtera là parce qu'il faut que ça s'arrête là à un moment. Dans ma tête, c'est bien clair.» «Ben c'est une annonce, ça !», rétorque alors la journaliste, lucide sur l'impact médiatique que va susciter cette décision.

## «ON N'A JAMAIS ENVIE QUE ÇA S'ARRÊTE»

«J'ai fait mon temps avec la même envie, la même passion pour maintenir l'équipe de France au plus haut niveau, mais 2026, c'est très bien. On n'a jamais envie que ça s'arrête quand c'est une belle chose. Après, il faut savoir dire stop. Il y a une vie après. Je ne sais pas ce qu'elle sera mais elle sera très bien aussi. Ça va faire quatorze ans, ça fait beaucoup aussi.»

S'il n'a cessé d'assurer qu'il était imperméable à la critique,

qu'elle soit médiatique et populaire, qu'elle faisait simplement partie du job, L'Equipe croit savoir que celles, nombreuses, reçues par les Bleus cet été à l'Euro et plus récemment lors des deux derniers rassemblements, ont fini de le convaincre que l'heure était venue.

Et quand la journaliste le relance sur sa longévité record à la tête de la sélection, fidèle à lui-même et le plus sincèrement du monde, celui-ci répond en plaçant les intérêts de l'équipe au-dessus de toute autre considération. «Je ne suis pas là pour les records, surtout pour les exi-



gences, fait remarquer le coach. Le plus important est que l'équipe de France reste au sommet où elle est depuis de nombreuses années.»

## ZIDANE DANS LES STARTING-BLOCKS

En réglant cette question bien en avance, Deschamps allège automatiquement l'ambiance

autour de son groupe, qui n'aura désormais plus qu'un objectif. Ou plutôt deux : celui de se qualifier pour le Mondial 2026 et, tant qu'à faire, de le remporter. Cela ferait de l'ancien entraîneur de l'OM la seule personne au monde à avoir remporté deux Coupes du monde en tant que sélectionneur. Lui qui a toujours été loué pour sa capacité à bâtir des groupes unis derrière sa personne aura tout le loisir de voir si ses garçons le lui rendent bien.

Un an et demi, voilà le temps qu'il reste donc à Zinedine Zidane pour se préparer à prendre la suite. Car si rien ne sera officiel avant un bon moment, on ne voit pas comment l'histoire pourrait autrement. D'ici là, les Bleus devront déjà aller chercher une deuxième Ligue des nations cette année, et ça commence au mois de mars, avec le quart de finale contre la Croatie. Il sera ensuite temps de bien préparer sa sortie.

## GROS SOULAGEMENT À VENIR POUR LE BARÇA

### Olmo et Pau Victor devraient être réinscrits à titre conservatoire

Ce n'est pas encore officiel mais le Barça serait en passe de remporter son bras de fer avec la Liga pour Dani Olmo et Pau Victor. Selon la radio Cadena Ser, le conseil supérieur du sport (CSD) devra autoriser la réinscription conservatoire des deux joueurs, non éligibles pour les compétitions depuis le 1er janvier en raison du non-respect du fair-play financier espagnol par le club. Mais la date de la remise de cette décision favorable est encore incertaine. Retenus dans le groupe catalan pour la Supercoupe d'Espagne, les deux joueurs ne joueront pas la demi-finale contre l'Athletic Bilbao.

Le CSD jugerait le recours de Barcelone très solide sur le plan juridique. Il estimerait également que les conséquences trop

importantes causées par la disqualification des deux joueurs sont des raisons suffisantes pour accorder une mesure conservatoire de leur réhabilitation avant d'adopter une décision définitive sur le fond de l'affaire.

Cette mesure très prudente ne signifie pas que les deux joueurs ont le feu vert définitif pour disputer le reste de la saison sous les ordres de Hansi Flick. Mais le CSD reconnaît que les allégations de Barcelone ont une base légale, "c'est-à-dire que le document de 52 pages que le club a présenté mardi contient suffisamment d'arguments pour être étudié", explique le journal As. Les services juridiques du CSD disposent d'un délai pouvant atteindre trois mois pour étudier attentivement le dossier.

sier.

Ils pourraient acter cette semaine l'enregistrement provisoire des deux joueurs, qui n'avaient pas été inscrits à temps le 31 décembre, date-limite pour respecter le plafond salarial imposé par la Liga. Le Barça avait échoué à respecter ces délais mais avait tout remis en ordre deux jours plus tard et donc trop tard pour l'enregistrement des joueurs. La Liga et la Fédération espagnole (RFEF) ont alors refusé d'accorder une nouvelle licence aux joueurs, puisque le règlement les empêche d'en délivrer deux (après celles de leur signatures au club l'été dernier) lors de la même saison. Le Conseil supérieur des sports devrait passer outre et les accorder à titre conservatoire.

## ARSENAL

### Arteta incrimine le ballon pour la défaite face à Newcastle

Une large domination mais une défaite sèche. Arsenal a vécu une soirée très amère mardi en s'inclinant face à Newcastle (0-2) en demi-finale aller de la League Cup malgré 23 tirs mais seulement trois cadrés. Les Gunners ont terminé la rencontre avec 3,09xG, le nombre de buts attendus en fonction de la dangerosité des occasions, et une nette possession de balle (70%). Mais ils sont tombés sur des Magpies, bien plus létaux (sept tirs dont quatre cadrés). Mikel Arteta a regretté le déchet de ses joueurs dans la finition, sans les blâmer. Il s'est en revanche étonné de la légèreté du ballon qui semble avoir perturbé ses troupes. "Il faut juste essayer de leur montrer et de leur donner des conseils sur ce que nous pouvons faire de mieux", a-t-il déclaré. "Je pense que nous avons beaucoup tiré au-dessus de la barre et c'est délicat que ce ballon vole beaucoup. Nous en avons également discuté, il y a donc des détails que nous pouvons améliorer." Le ballon utilisé en League Cup fourni par Puma est différent de celui de la Premier League dont l'équipementier est Nike. "C'est juste

très différent du ballon de Premier League, et il faut s'y adapter car il vole différemment", a-t-il ajouté. "Quand vous le touchez, la prise est également très différente, il faut donc s'y adapter. Mais au final, c'est fini, il n'y a pas de retour en arrière, il s'agit du prochain match, et c'est notre monde, la réalité de notre monde." "Si vous regardez ce que

les deux équipes ont produit et la domination du match, ce n'est évidemment pas le résultat qui reflète l'histoire du match, mais la réalité est qu'ils ont été super efficaces avec les occasions qu'ils ont eues, et nous non", a-t-il convenu. "Il y a des choses que nous aurions pu faire mieux. Nous avons été malchanceux à certains moments. Il faut une certaine

chance pour que le ballon rebondisse là. Il faut aussi cette intuition. Et si ce n'est pas le cas, nous allons devoir en générer davantage. C'est ce que nous pouvons faire, alors la probabilité sera plus élevée pour nous de gagner." Arsenal se rendra à Newcastle le mercredi 5 février avec un désavantage de deux buts et un ballon à apprivoiser.

## REAL MADRID

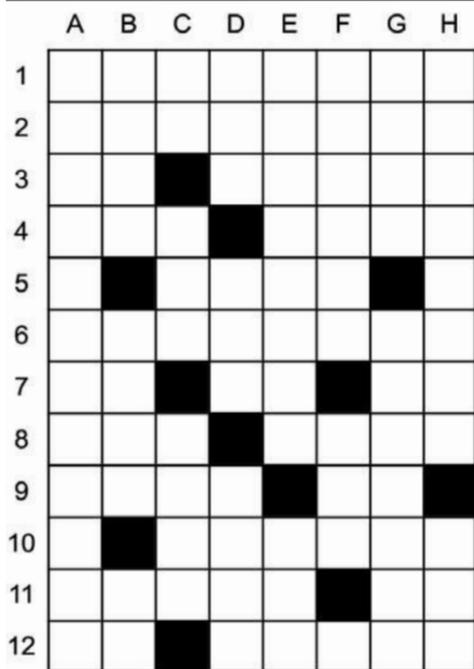
### Plusieurs maillots de Mbappé volés lors du match contre le CD Minera

Quand la magie de la Coupe disparaît. Opposés au Real Madrid lundi en 16es de finale de la Coupe du Roi, les joueurs du Deportivo Minera (D4) devaient recevoir chacun un maillot du club madrilène, une opération menée hors échange de tuniques traditionnellement organisé en fin de match. Mais la Cadena Ser rapporte que plusieurs maillots du Real Madrid ont disparu du vestiaire auquel seul le club de quatrième division avait accès. Pour cet évé-

nement, une liste avait été établie afin de connaître le nombre de tuniques à ramener. Tout le monde, sans exception, devait se retrouver avec un maillot des Merengues et du joueur de son choix. Par exemple, il y avait plusieurs demandes pour un maillot de Kylian Mbappé. Les cadeaux attendaient sagement leurs futurs récipiendaires dans les vestiaires sauf que, à leur grande surprise, plusieurs d'entre eux avaient disparu. Un coupable en interne?

Les joueurs qui sont arrivés à temps ont pris leurs maillots, sélectionnés avant le match, mais au moins quatre n'ont pas eu cette chance. Plusieurs sources ont précisé à la Cadena Ser qu'un malaise s'est installé au sein du club du Deportivo Minera, d'autant que les dirigeants ne comprennent pas comment quelqu'un a pu pénétrer dans le vestiaire, hormis les membres du club. Ce qui laisse penser à un coup réalisé en interne.

# Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Il fait bonne figure.
- B. Prendrai le chemin. Généreux. Période.
- C. Il est immuable quel que soit le cercle. Pour désigner. Un bout de gâteau.
- D. Ancien moi. Activité de foire. Elle coupe la tête en deux.
- E. Ville sur la rive nord de l'estuaire du Tage. Récipient de chimiste.
- F. Qui n'a pas été touché. Partie d'un toast.
- G. Personnage de conte. Vêtement en loques.
- H. Il vote avec un bulletin. Disposait de.

### HORIZONTALEMENT

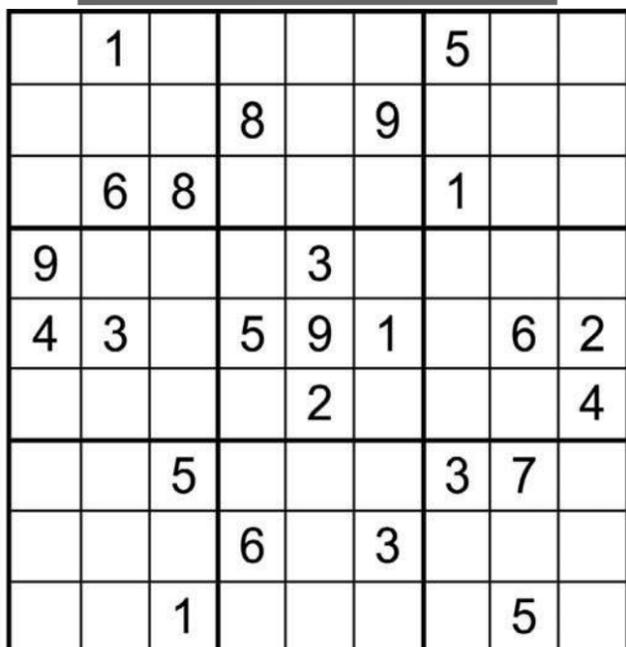
- 1. Gros tuyau distribuant certains fluides.
- 2. Il ne fait rien comme tout le monde.
- 3. Dieu chaudement adoré. Port antique.
- 4. Manie gênante. Groupe de poissons.
- 5. Tête de rocher.
- 6. Variété d'armoise.
- 7. Elle est vachement connue. Elle se présente, à nous, bornée. L'or au labo.
- 8. Nom de théâtre. Prince du Qatar.
- 9. Il coule à Munich. Pour le troisième homme.
- 10. Ramassé au jardin.
- 11. Ou tata. Propose une alternative.
- 12. À cet endroit. Vivant.

# LES MOTS FLÉCHÉS

|                                |                           |                                     |                           |                     |                         |                              |
|--------------------------------|---------------------------|-------------------------------------|---------------------------|---------------------|-------------------------|------------------------------|
| MAINS À SERRER                 | CAUSER DU TORT            | BAR À BIÈRE                         | LIEU IDÉAL POUR LE SURF   | BOUT D'ACTE         | COSMIQUES               |                              |
| MAISON DE CIMETIÈRE            | ROBUSTE                   | ALLURE EX-TÉRIEURE                  | LES ŒUFS DU PETIT         | NE FAIT PAS MENTION | AUTEUR DE RAGOTS        |                              |
|                                |                           |                                     | CHAÎNE D'INFO             |                     |                         |                              |
| CLAIREMENT                     |                           |                                     |                           |                     |                         |                              |
| ARBITRER UN DIFFÉREND          |                           |                                     | SES TRIPES SONT À LA MODE |                     | RÉINSCRIT POUR UN TEMPS |                              |
|                                |                           |                                     |                           |                     |                         |                              |
| AU PIED, IL EST DOULOUREUX     |                           | SONNERA                             |                           |                     |                         |                              |
| SIGLE D'HÔPITAL                |                           |                                     |                           |                     |                         |                              |
|                                |                           |                                     |                           |                     | BERNÉ                   |                              |
| FIN DE VERBE DU PREMIER GROUPE |                           |                                     |                           |                     | TÉLÉCOPIEUR             |                              |
| ÉLIMÉ                          |                           |                                     |                           |                     | INVITATION À SAUTER     | PRÉPARATION À BASE DE FARINE |
| NOMBRE DE FACES DE DÈ          | COLORER TEL L'ARC-EN-CIEL |                                     |                           |                     |                         |                              |
|                                |                           | TABLEAU REPRÉSENTANT UNE VUE DE MER | CONDIMENT                 | PRIX DE STARS       | MOT DE CA-PRICIEUX      |                              |
|                                |                           |                                     | DONNE EN RETOUR           | DIT BONJOUR         | CRI D'ADMIRATION        |                              |
| FERMETURE À GLISSIÈRE          | CAJOLEUR, CÂLIN           |                                     |                           |                     |                         |                              |
|                                | L'HOMME DE LA FAMILLE     |                                     |                           |                     |                         |                              |
|                                |                           | LIBÉRÉE                             |                           |                     |                         |                              |
|                                |                           | MUSIQUE D'ORIGINE ANGLO-SAXONNE     |                           |                     |                         |                              |
| ARBRE DE NOËL                  |                           |                                     |                           | ARTICLE             |                         |                              |
| LA VOIX DE L'ABSENT            |                           |                                     |                           | ÉTAT-MAJOR          |                         |                              |
|                                |                           |                                     |                           |                     |                         |                              |
| ELLE LAMINE LE GRUYÈRE         |                           |                                     | QUI SONT À MOI            |                     |                         |                              |



# SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

AGHA AGRAIRE ALPHA ARTHROSE ATONE DEXTRE DIRE EDEN FIGUIER FRIMAS  
 GELE GINGEMBRE GIRIE MADREPORE NIGAUD NIMBEE OPPRIMER PIROGUE PITIE  
 POUPON PROSPERE RIRE SEIN SINGE SOUDARD TROUPIER TUMEUR VENDRE  
 VENUS

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | D | E | X | T | R | E | D | E | N | V | R |
| S | R | E | R | U | R | U | R | R | E | E | P |
| O | A | B | E | E | A | O | E | N | I | O | E |
| R | D | M | M | G | P | H | U | U | U | R | V |
| H | U | I | I | E | G | S | G | P | I | N | E |
| T | O | N | R | R | G | I | O | A | I | I | N |
| R | S | D | P | E | F | N | R | R | T | E | D |
| A | A | H | P | L | A | G | I | I | P | S | R |
| M | E | N | O | T | A | E | P | G | E | L | E |

INVITATION À REDÉCOUVRIR L'ALGÉRIE

# «Lumières d'Algérie », l'hommage lumineux de Salim Bouhali à son pays

*El Kantara, sa ville natale, occupe une place centrale dans son œuvre. « C'est ma première et plus grande muse, un lieu où je puise depuis toujours la force et l'inspiration. Sa beauté naturelle est une invitation à la contemplation et à la création ».*

Samy Terki

La galerie Ezzou'Art, au Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, accueille jusqu'au 23 janvier une exposition singulière signée Salim Bouhali. Intitulée « Lumières d'Algérie », cette collection d'aquarelles offre une traversée poétique à travers les paysages variés et captivants du pays, entre dunes majestueuses, rivages lumineux et scènes de vie empreintes de convivialité. Lors du vernissage, l'artiste, originaire d'El Kantara dans la wilaya de Biskra, a partagé son attachement viscéral à sa terre natale. « L'Algérie est une mosaïque de trésors naturels qui a fasciné des générations de peintres, qu'ils soient algériens ou venus d'ailleurs. Chaque voyage dans ce pays est une source intarissable d'inspiration », confie-t-il. Pour Bouhali, l'aquarelle, avec sa transparence et sa fluidité, est le médium idéal pour capturer l'essence lumineuse de chaque région qu'il explore. El Kantara, sa ville natale, occupe une place centrale dans son œuvre. « C'est ma première et plus grande muse, un lieu où je puise depuis toujours la force et l'inspiration. Sa beauté naturelle est une



invitation à la contemplation et à la création », souligne-t-il avec émotion. Parmi les autres lieux sublimes par son pinceau figurent El Kala, Constantine, Béjaïa, Tizi Ouzou ou encore Alger, chacun célébré à travers une palette soigneusement choisie pour refléter ses singularités. Diplômé en décoration intérieure de l'École régionale des

beaux-arts de Batna en 1990, Salim Bouhali n'en est pas à sa première exposition. Depuis des décennies, il partage son regard artistique à travers une dizaine de galeries en Algérie et à l'étranger, cultivant une vision qui oscille entre paysages naturels et scènes urbaines. Avec cette exposition, Salim Bouhali invite le spectateur à redécouvrir

l'Algérie dans toute sa richesse et sa diversité, à travers une lumière subtile et des personnages qui peuplent ses toiles, rendant hommage à un pays qu'il qualifie lui-même de « continent ». Un voyage pictural qui dépasse les frontières géographiques pour s'ancrer dans une quête universelle de beauté.

S. T.

## Le cinéma Afrique de Larbaâ Nath Irathen - Un lieu de mémoire et de culture à défendre

Samy Terki

Le cinéma Afrique de Larbaâ Nath Irathen porte en lui l'héritage d'un peuple fier, celui des Ath Yirathen, dont l'histoire est marquée par un engagement sans faille pour la culture et la liberté. Cet endroit, symbolique à bien des égards, devrait être bien plus qu'un simple cinéma. Il pourrait devenir un véritable centre culturel, à l'image des valeurs et des luttes menées par ceux qui, comme Djefel Mohammed, Ait Hague ou Leila Nouredine, ont pavé la voie à l'indépendance de l'Algérie. Leur héritage, qu'il soit politique ou artistique, mérite d'être honoré dans un lieu qui porte leur nom. Il est important de ne jamais oublier que la culture est notre dernier rempart contre l'oubli, contre la déformation de notre histoire. Dans ce contexte, le cinéma Afrique pourrait être un phare, un lieu où la mémoire se préserve et se transmet aux générations futures. En attendant que d'autres lieux comme le centre culturel Ahcene Mezani retrouvent leur vocation, ce cinéma pourrait devenir un espace de savoir, d'échanges et de fraternité. Les habitants de Larbaâ Nath Irathen, malgré les souffrances et les injustices traversées, ont toujours répondu présents pour défendre leurs valeurs et leur identité. Il serait impensable que ces luttes et cette histoire tombent dans l'oubli. Le cinéma Afrique, à travers sa transformation en un véritable lieu de culture et de mémoire, pourrait permettre à la population de redécouvrir et de célébrer ces valeurs chèrement acquises.

S. T.

ANNABA

## Annaba célèbre l'art du costume féminin traditionnel dans le Grand-Est algérien

Des ateliers de couture ont permis aux participantes de redécouvrir des techniques ancestrales propres à l'Est algérien, comme le h'ssab, la fetla ou le medjboud, tout en explorant des modèles spécifiques à la ville d'Annaba. Ces ateliers visaient également à préserver et transmettre un patrimoine immatériel unique. La Maison de la culture Mohamed Boudiaf à Annaba a donné, dimanche dernier, le coup d'envoi de la Semaine du costume féminin de cérémonie dans le Grand-Est algérien. Sous la présidence de Saliha Berkouk, directrice de la culture et des arts de la wilaya, cet événement festif a réuni 14 associations culturelles, des artistes locaux, des chouyoukhs, et une quinzaine d'artistes venues exposer leur savoir-faire. Dans le hall principal, une riche exposition a dévoilé une variété de costumes traditionnels emblématiques : robes en velours brodé, melahfas, gandouras, kaftans, et bijoux artisanaux. Le tout s'est déroulé dans une ambiance animée par des chants aïssaoua, interprétés par la troupe Ichrak Bouna, suscitant l'admiration des visiteurs et des artisanes, ponctuée de youyous célébrant l'authenticité de ces traditions. Une vidéo réalisée par le professeur Mohamed Nadir Chellali retraçant l'histoire de

l'habit féminin traditionnel d'Annaba a également été projetée, ajoutant une dimension historique et éducative à l'événement. Des ateliers de couture ont permis aux participantes de redécouvrir des techniques ancestrales propres à l'Est algérien, comme le h'ssab, la fetla ou le medjboud, tout en explorant des modèles spécifiques à la ville d'Annaba. Ces ateliers visaient également à préserver et transmettre

un patrimoine immatériel unique. Le point culminant de cette semaine sera le défilé de mode organisé dans le cadre du concours « La mariée de Yenayer », une célébration en lien avec le Nouvel An amazigh, mettant en lumière l'élégance et la richesse des tenues nuptiales traditionnelles. Cette manifestation prend un relief particulier cette année, après l'inscription par l'UNESCO du dossier intitulé « Costume

féminin de cérémonie dans le Grand-Est algérien : savoirs et savoir-faire » sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette reconnaissance, annoncée lors de la 19<sup>e</sup> session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, tenue en décembre dernier au Paraguay, renforce l'importance de protéger ces trésors culturels.

S. T.

## Khenchela - Trois nouveaux sites romains inscrits au patrimoine culturel local

La direction de la culture et des arts de Khenchela a finalisé l'intégration de 3 sites archéologiques à la liste des biens culturels à l'échelle locale, a annoncé lundi Mohamed Allouani, directeur du secteur.

Les sites concernés, M'tirchou et El Hachani dans la commune de Aïn Touila, ainsi que Tirkabine dans la commune de Kaïs, remontent à la période romaine. Leur inscription a été validée par la commission de wilaya chargée du classement des biens culturels, réunie récemment. Cette démarche vise à valoriser et protéger ces témoins de l'histoire, en renforçant leur statut juridique et

leur reconnaissance locale. Avant cette décision, les équipes du service du patrimoine culturel ont effectué une inspection minutieuse des lieux, évaluant l'état des vestiges visibles et enfouis. Des descriptions géographiques, des plans détaillés et des recherches historiques approfondies, ont été constitués pour chaque site, intégrant des données juridiques.

Avec ces nouvelles inscriptions, Khenchela continue de valoriser son riche patrimoine historique, qui comprend déjà 5 sites classés au niveau national. Parmi eux figurent le mausolée de Cédias (village Ouled Azzedine, commu-

ne d'El Mahmal), Ksar El Kahina (Baghaï), Hammam Essalihine (El Hama), Tibaâliyine (Khirène) et Koudiat El Kamh (Aïn Touila). Ces sites, d'importance majeure, sont gérés par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés.

En inscrivant ces 3 nouveaux sites, la wilaya de Khenchela affirme son engagement à préserver son héritage archéologique et historique, tout en mettant en lumière l'importance de sa période romaine, souvent méconnue mais essentielle à la compréhension de son identité culturelle.

S.M.

# 16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

|                |               |              |                  |               |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|
| FADJR<br>06:20 | DOHR<br>12:54 | ASR<br>15:31 | MAGHREB<br>17:50 | ISHA<br>19:18 |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|

## GAZ NATUREL À BEJAIA

### LA ZONE D'ACTIVITÉ DE TAHARACHT RACCORDÉE PROCHAINEMENT

La zone d'activité de Taharacht, dans la commune d'Akbou, bénéficiera prochainement d'un raccordement au réseau de gaz naturel, avec la réalisation d'un poste de détente d'une capacité de 10 000 NM<sup>3</sup>/h et d'un réseau de distribution de 7,8 km pour un montant qui s'élève à plus de 11 milliards de centimes, nous dit Madame LAIDI Ghanima, chargée de la communication à la direction de distribution de Bejaia. Cette zone joue un rôle clé dans le tissu économique local grâce à la présence d'entreprises

agroalimentaires de premier plan, cela en fait un pôle stratégique pour le développement local et national, et ce projet d'alimentation en gaz naturel renforcera les infrastructures énergétiques de la zone, soutenant ainsi les activités d'une cinquantaine investisseurs en contribuant à leur développement économique, et qui nécessitent une alimentation en moyenne pression. « Tenant compte du rôle imposant de Sonelgaz et de sa contribution massive et considérable au développement de l'économie

locale et nationale, celle-ci réserve un accompagnement exceptionnel aux investisseurs de la wilaya qui activent dans divers secteurs » ajoute madame Laidi. Selon toujours notre interlocutrice, « ce projet permettra aux investisseurs de cette zone de faire d'énormes économies sur l'utilisation du fioul, avec une consommation de plus de 30 000 litres par jour, pour une dépense de près de 2 milliards de centimes par mois, pour garantir le bon fonctionnement de leurs industries ».

I.Mehdaoui

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 9 JANVIER 2025 // N°985 // PRIX 20 DA

L'AMBASSADEUR AMAR BENDJAMA :

## « Nous devons soutenir un processus politique global dirigé par les Syriens »

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, l'ambassadeur Amar Bendjama, a présidé, hier, une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Moyen-Orient.

Dans un discours prononcé à l'occasion au nom du groupe A+3 qui comprend l'Algérie, la Sierra Leone, la Somalie et la Guyane, Bendjama a évoqué la situation en Syrie en soulignant que « terre éternelle de l'histoire et berceau des civilisations, la Syrie se trouve à un carrefour crucial après que son peuple ait souffert pendant des années aspire désormais à construire un avenir dans lequel s'épanouira une Syrie unie qui accueille tous ses citoyens, quelle que soit leur origine ».

Et de poursuivre : « le Groupe A+3 croit fermement en la capacité du peuple syrien à façonner son avenir et à atteindre la prospérité et le bien-être ». Il a, en outre, appelé à « un ferme soutien à un processus politique global dirigé par les Syriens et conforme à la résolution n°2254 du Conseil de sécurité ». Soulignant que « la construction de la Syrie nécessite la participation significative de tous les Syriens », Bendjama a assuré que « le groupe A+3 reste fidèle à ses



principes d'unité, d'indépendance, de souveraineté et d'intégrité territoriale de la Syrie ».

« Nous rejetons catégoriquement toute tentative visant à diviser la Syrie, à annexer une partie de son territoire ou à violer sa souveraineté et son intégrité territoriale de toute autre

manière » a déclaré encore Bendjama, non sans exprimer l'inquiétude du groupe A+3 par « les actions de l'occupation israélienne sur le plateau du Golan syrien occupé et par ses incursions dans d'autres régions de la Syrie ». Bendjama a par ailleurs insisté sur « le ferme

soutien du Groupe A+3 aux efforts de l'Envoyé spécial pour contribuer à une transition harmonieuse et globale en Syrie », rappelant qu'« après 14 années de conflit dévastateur, le peuple syrien mérite le plein soutien et la solidarité de la communauté internationale ».

## COMMISSION DE CONSOLIDATION DE LA PAIX DE L'ONU : L'ALGÉRIE RECONDUITE

Aïda Mouni

L'Algérie a été reconduite pour une deuxième année consécutive au sein de la Commission de consolidation de la paix (CCP), un poste qu'elle occupe dans le cadre de son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette reconnaissance témoigne du rôle croissant de l'Algérie sur l'échiquier mondial, en particulier dans la mise en place de stratégies de reconstruction et de réconciliation pour les sociétés post-guerre.

La CCP, composée de 31 États membres, dont 7 issus du Conseil de sécurité, joue un rôle déterminant dans l'accompagnement du conseil stratégique, de la coordination des actions de paix, ainsi que du soutien financier et technique aux nations fragilisées par les conflits. L'Algérie, de son côté, a su renforcer son engagement au sein de cette instance, en adoptant une approche à la fois pragmatique et constructive, largement appréciée par ses partenaires internationaux. Au-delà de sa simple participation, c'est sa contribution active qui a été mise en

lumière en 2024, notamment à travers son expertise en diplomatie préventive et son rôle clé de médiatrice dans des zones de tension.

L'année 2025 marquera l'examen quinquennal du dispositif de consolidation de la paix de l'ONU, un tournant crucial pour l'organisation. Ce moment d'évaluation permettra de mesurer l'efficacité de ses mécanismes en matière de paix et de sécurité, tout en mettant en lumière les succès et les limites de ces dispositifs. Plus encore, il offrira l'opportunité de repenser et d'adapter les outils nécessaires pour mieux soutenir les pays en transition après un conflit, dans un monde où les défis de paix restent de plus en plus complexes. Pour l'Algérie, ce renouvellement de mandat ne peut être réduit à une simple reconnaissance formelle. Il s'inscrit dans une dynamique plus large, celle de l'aspiration du pays à jouer un rôle majeur dans les grands dossiers mondiaux, notamment en matière de stabilité régionale et de gestion des conflits. En Afrique, notamment, l'Algérie s'affirme comme un médiateur privilégié, un acteur incontournable de la diplomatie africaine. Sa reconduction à la

CCP témoigne d'une reconnaissance accrue de son rôle dans la gestion de la paix, au-delà de ses frontières immédiates.

La Commission, qui travaille de concert avec les organes principaux de l'ONU, représente ainsi un outil fondamental dans la mise en œuvre des stratégies de reconstruction et de réconciliation des nations dévastées par les guerres. En renouvelant son soutien à l'Algérie, l'ONU reconnaît non seulement les efforts passés, mais lui offre aussi un mandat d'influence accrue sur l'évolution de la politique de consolidation de la paix à l'échelle mondiale. Dans un monde où les conflits se complexifient et où la paix durable reste une quête fragile, l'Algérie, à travers sa présence continue à la CCP, apparaît non seulement comme un acteur régional de premier plan mais aussi comme un partenaire précieux de l'ONU dans la construction de solutions de paix adaptées aux réalités du terrain. Un rôle qui pourrait se renforcer davantage à l'approche de l'examen de 2025, alors que la communauté internationale s'efforcera de répondre aux enjeux géopolitiques et sociaux croissants.

A. M.

CONSTRUCTION AUTOMOBILE

### GEELY PRÉSENTE SA STRATÉGIE EN ALGÉRIE

Le constructeur automobile chinois Geely Holding multiplie les démarches pour concrétiser ses projets en Algérie. Une délégation de cette compagnie chinoise a présenté, hier à Alger, un « exposé exhaustif » sur sa stratégie en Algérie à moyen et à long terme, devant les responsables de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). La délégation chinoise, accompagnée de représentants de la province chinoise Zhejiang, a été reçue par le directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekache, et ses cadres, selon un communiqué de l'agence. Au cours de cette rencontre, la délégation chinoise a présenté un "exposé exhaustif" sur les activités de la société dans différents pays du monde ainsi que la stratégie de la marque Geely à moyen et à long terme dans le domaine de la construction automobile en Algérie, ajoute la même source. Il est à rappeler que pas moins de 30 dossiers de demandes d'installation d'usines automobiles sur le territoire national ont été reçus par le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. Outre Fiat et Renault, plusieurs autres marques, dont les Chinois Chery et Jack, comptent ouvrir des usines en Algérie. Selon les déclarations de Mokdad Aggoune, président du Secrétariat technique pour le suivi du dossier des véhicules au sein du ministère de l'Industrie, les autorités en charge de ce dossier prévoient à terme d'accueillir jusqu'à huit constructeurs pour « bâtir une industrie automobile locale soutenue par un tissu de sous-traitance, notamment à travers des PME locales pouvant accompagner les opérateurs ». Le lancement effectif de ces projets de construction automobile devrait avoir un impact positif sur la qualité des véhicules disponibles en Algérie et dont les prix sont jugés exorbitants par les citoyens. Cela, en plus de l'effet que ces projets pourraient avoir sur le marché du travail et le développement de la sous-traitance dans cette industrie qui occupe une place importante dans l'économie mondiale.

